

Alliance mondiale contre le changement climatique



Recourir à des approches innovantes
et efficaces pour aider les pays en
développement à faire face au
changement climatique



Commission européenne



La publication «Recourir à des approches innovantes et efficaces pour aider les pays en développement à faire face au changement climatique» est disponible à l'adresse <http://www.gcca.eu>

ISBN: 978-92-79-21695-4; doi: 10.2783/76648

Sites internet connexes:

http://ec.europa.eu/europeaid/index_fr.htm

http://ec.europa.eu/clima/news/index_en.htm

<http://www.gcca.eu>

<http://www.mangrovesgy.org>

<http://www.un.org.kh/undp/what-we-do/projects/cambodia-climate-change-alliance>

<http://www.mrcmekong.org/about-the-mrc/programmes/climate-change-and-adaptation-initiative/>

Publications connexes de l'UE :

«Supporting a Climate for Change», Union européenne, 2011

«European Union fast start funding for developing countries, 2011 progress report», rapport d'étape, Union européenne, 2011

Ni la Commission européenne ni aucune autre personne agissant en son nom n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans la présente publication.

© Union européenne 2011. Reproduction autorisée moyennant mention de la source.

Légende de la photo de couverture: Femme récoltant les légumes de son potager, Cambodge

Légendes des photos de la quatrième de couverture:

Photo du haut: Cultivateur vannant du riz, Poukhouth, Laos

Photo du milieu: Arbres abattus pour la production de charbon de bois, République démocratique du Congo

Photo du bas: Jeunes tenant des plants de palétuviers, Hope Beach, Guyana

Les droits de copyright des illustrations contenues dans ce document sont la propriété de l'UE, à l'exception des photos suivantes:

Quatrième de couverture: photo du milieu © Catherine Paul; Quatrième de couverture: photo du bas © Annette Arjoon-Martins; Page 3 © Catherine Paul; Page 6 © Base de données de l'UE ; Page 9 © iStockphoto; Page 15 © MWH; Page 16 © Jean-Marie De Bruyn ; Page 19 © Annette Arjoon-Martins; Page 20: photo du haut © Guyana Mangrove Restoration Project (<http://www.mangrovesgy.org>); Page 20: photo du bas © Dr Tesfaye Mebratu; Page 21 © Dr Tesfaye Mebratu; Page 22 © iStockphoto; Page 23 © iStockphoto; Page 25 © iStockphoto; Page 27 © National Disaster Management Office, Îles Salomon; Page 28 © National Disaster Management Office, Îles Salomon; Page 29 © iStockphoto; Page 33 © Mark Futter; Page 34 © Mark Futter; Page 35 © iStockphoto; Page 36: photo du haut © iStockphoto; Page 36: photo du bas © Catherine Paul; Page 37 © iStockphoto; Page 42 © iStockphoto; Page 43 © iStockphoto

Imprimé au Royaume-Uni, février 2012

Imprimé sur papier FSC 100% recyclé

Garanties de l'imprimeur

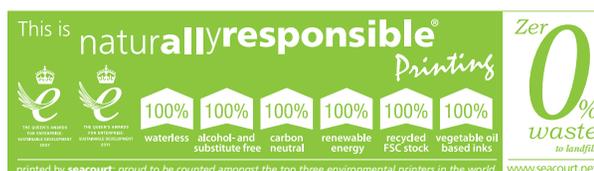
100% sans eau

100% sans alcool ni substitut

100% neutre en termes d'émissions de carbone

100% énergie renouvelable

100% encres à base d'huile végétale



Remerciements

La présente publication a été réalisée grâce aux contributions et au partage des expériences des collaborateurs des délégations de l'Union européenne impliqués dans la mise en œuvre de l'AMCC aux quatre coins du monde, et plus particulièrement grâce à: Habtamu Adane (Éthiopie), Baptiste Bobillier (Tanzanie), Baas Brimer (RDP lao), Kristina Bünde (Bhoutan), Cristina Casella (Fidji/Pacifique), Sutthiya Chantawarangul (Thaïlande), Bernard Crabbé (Ouganda), Koen Everaert (Cambodge), Harriet Farma (Sierra Leone), Sylvie Fontaine (Mali), Elisabeth Gotschi (Îles Salomon), Hubert Grandjean (Maurice et Seychelles), Harshini Halangode (Sri Lanka et Maldives), Jalia Kobusinge (Ouganda), Adrien Mourgues (Vanuatu), Séraphine Mukankusi (Rwanda), Lluís Navarro (Népal), Jorge Nieto Rey (Bangladesh), Susanna Nilsson (Éthiopie/Union africaine), Thomas Opperer (Jamaïque et Belize), Ronan Pecheur (Burkina Faso), Fausto Perini (Gambie), Fanny Pochet (Bénin), Frank Rijnders (Mozambique), Ranjan Shrestha (Népal), Anne Simon (Sénégal), John Stanley (Samoa), Thorsten Strand (Guyana), Pierre-Luc Vanhaeverbeke (Jamaïque et Belize), Tjasa Zivko (Maurice et Seychelles) et Diego Zurdo (Rwanda).

Nos remerciements vont également à Annette Arjoon-Martins et au Mangrove Action Committee (comité d'action pour la protection des mangroves, Guyana) ainsi qu'à Karla Van Eynde et Lisa Verpeaux du programme intra-ACP de soutien à l'AMCC (Belgique).

Peter Brinn, Catherine Paul et Florine Thiery ont contribué à la collecte des informations de terrain et à leur préparation. Les textes ont été rédigés par Nicola Holland, tandis que la conception graphique a été assurée par Lindsey Chalmers et Anthony Hughes, sous la supervision de Mark Futter (Centre d'appui de l'AMCC).

Le contenu et les textes de la publication ont été supervisés par Sophie De Coninck, en collaboration avec Ana Moreno et Paul Renier (DG Développement et Coopération de la Commission européenne).

Table des matières

Remerciements

Préface	1
---------	---

À propos de l'alliance mondiale contre le changement climatique

Qu'est-ce que l'AMCC?	4
Pourquoi une alliance mondiale contre le changement climatique?	5
De quelle manière les besoins sont-ils hiérarchisés dans le cadre de l'AMCC?	5
Quels sont les principaux progrès réalisés à ce jour?	6

Des approches innovantes et efficaces

Appliquer les principes d'efficacité de l'aide	11
Utiliser l'appui budgétaire pour lutter contre le changement climatique	12
Intégrer le changement climatique	13

Faire bouger les choses au niveau national

Restaurer les mangroves au Guyana	19
Œuvrer en faveur d'une économie sobre en carbone et résiliente au changement climatique en Éthiopie	20
Intégrer le changement climatique dans les politiques et stratégies au Mozambique	22
Utiliser l'appui budgétaire pour lutter contre le changement climatique aux Seychelles	23
Aligner les priorités de la lutte contre le changement climatique et du développement par une démarche d'intégration au Cambodge	25
Renforcer la résilience dans les Îles Salomon	27

Faire bouger les choses au niveau régional

Améliorer la résilience au changement climatique dans les îles du Pacifique	32
Poursuivre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les Caraïbes	33
Répondre aux problèmes transfrontaliers et à l'échelle du bassin dans la région du Mékong inférieur	35
Faire face au changement climatique en Afrique de l'Ouest	36

Renforcer le dialogue et l'échange d'expériences

Intégrer le changement climatique dans les dialogues politiques au niveau national	40
Promouvoir le dialogue et l'action dans le domaine du changement climatique au niveau régional	41
- Les pays d'Asie collaborent pour faire face au changement climatique	41
- L'AMCC soutient le partenariat Afrique-UE sur le changement climatique	42
- Les Caraïbes adhèrent à l'alliance entre l'UE et les pays en développement	43
- Le Pacifique et l'UE poussent plus loin leur initiative conjointe sur le changement climatique	44
Donner aux décideurs les moyens d'intégrer le changement climatique	45

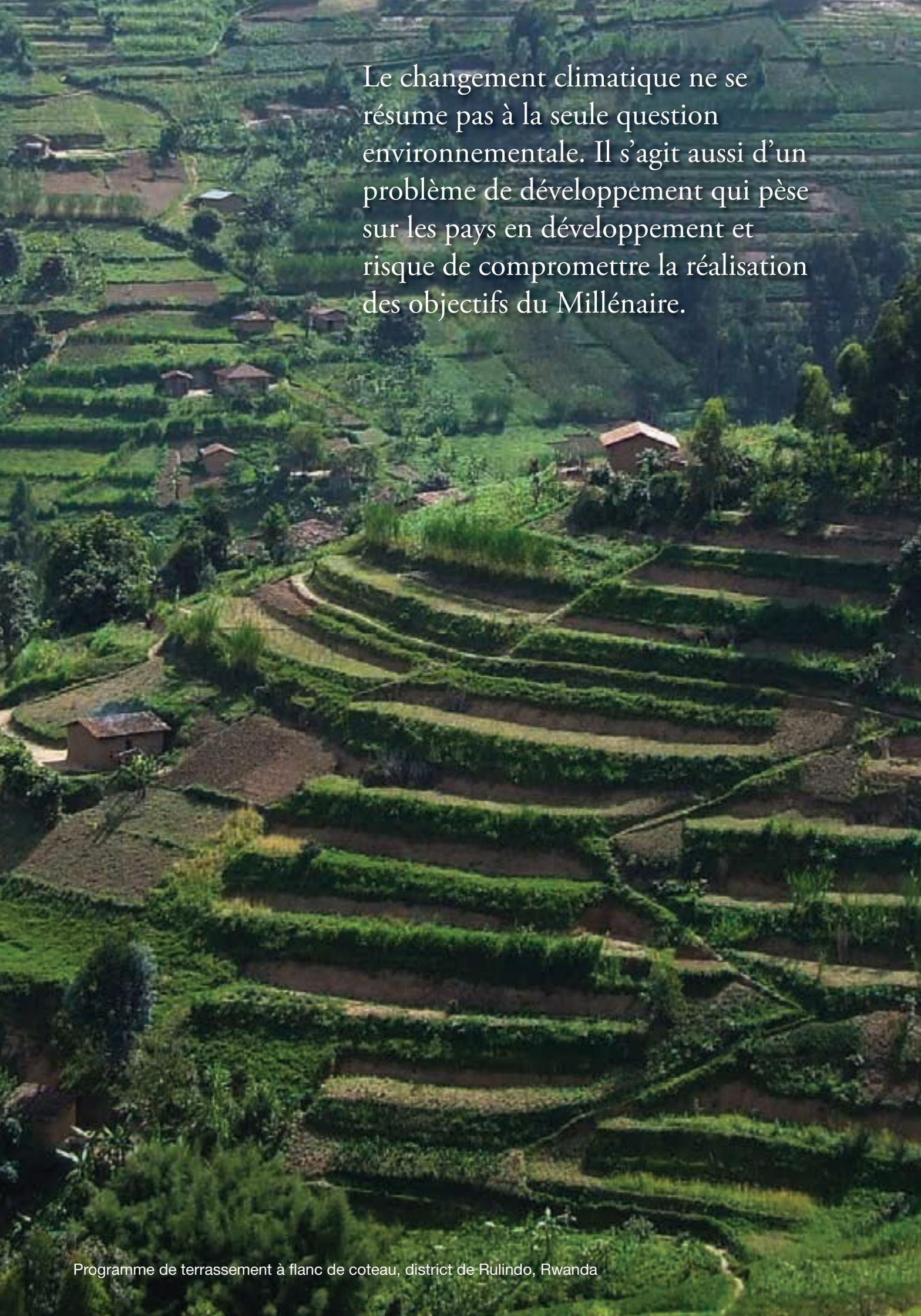
Relever les défis et saisir les opportunités

Tracer la voie d'un développement compatible avec le climat	49
---	----

Abréviations et acronymes

Liste des encadrés, diagrammes, cartes et tableaux

Encadré 1: Les cinq domaines prioritaires de l'AMCC	4
Encadré 2: Mobiliser et apprendre de la démarche d'intégration dans le Pacifique	46
Diagramme 1: Les deux piliers de l'AMCC	4
Diagramme 2: La pyramide de la Déclaration de Paris	11
Diagramme 3: Interventions de l'AMCC jusqu'en 2011 – Répartition entre modalités d'aide	12
Diagramme 4: Interventions de l'AMCC jusqu'en 2011 – Répartition entre domaines prioritaires	16
Diagramme 5: Interventions de l'AMCC jusqu'en 2011 – Répartition entre secteurs	16
Carte 1: Aperçu des programmes soutenus par l'AMCC	7
Carte 2: Aperçu des programmes d'intégration soutenus par l'AMCC	13
Tableau 1: Aperçu des programmes nationaux soutenus par l'AMCC	17
Tableau 2: Aperçu des programmes régionaux soutenus par l'AMCC	31
Tableau 3: Ateliers d'intégration du changement climatique de l'AMCC	45
Diagramme 2 basé sur OCDE (2011) Efficacité de l'aide 2005–10: Progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, OECD Publishing. ISBN 9789264061521 (PDF)	

An aerial photograph showing a lush green landscape with terraced agricultural fields on a hillside. Several small, simple houses with brown roofs are scattered across the terrain. The terraces are arranged in a series of curved, parallel lines, creating a stepped appearance. The overall scene is vibrant and shows a well-maintained rural area.

Le changement climatique ne se résume pas à la seule question environnementale. Il s'agit aussi d'un problème de développement qui pèse sur les pays en développement et risque de compromettre la réalisation des objectifs du Millénaire.

Préface

Le changement climatique ne connaît pas de frontières. Il s'agit véritablement d'une problématique mondiale qui menace les quatre coins de la planète. Malheureusement, force est de constater que les nations exposées en première ligne à ses conséquences sont les pays en développement les plus pauvres, c'est-à-dire les pays ayant le moins contribué aux émissions de gaz à effet de serre et ayant le moins de ressources pour y faire face.

La situation critique de ces pays est encore aggravée par leur dépendance vis-à-vis des ressources naturelles dans des secteurs tels que l'agriculture, la sylviculture et la pêche, par leur vulnérabilité aux événements climatiques extrêmes, qui se font plus fréquents, et enfin par une longue histoire de pauvreté et de conflits.

La menace du changement climatique ne va pas en s'amenuisant. Au contraire, elle s'intensifie. Le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) est arrivé à la conclusion que, même si les émissions pouvaient être ramenées, d'ici 2050, en dessous de la moitié de leur niveau de 1990, une hausse de la température allant jusqu'à 2°C serait difficilement évitable.

Un changement climatique non maîtrisé, dépassant les 2°C, risque fort de déclencher un certain nombre de « points de bascule » et de conduire à des changements accélérés, irréversibles et imprévisibles au niveau du climat. En attendant, les populations les plus pauvres et les plus vulnérables de la planète font déjà les frais du changement climatique: les températures sont en hausse, les

événements climatiques extrêmes se font plus fréquents et l'eau et la nourriture se raréfient.

C'est pourquoi le changement climatique ne se résume pas à la seule question environnementale. Il s'agit également d'un problème de développement qui pèse sur les pays en développement et risque de compromettre la réalisation des objectifs du Millénaire. Le changement climatique pourrait anéantir des années d'efforts en matière de développement.

Dans la lutte contre le changement climatique, l'UE a pris des mesures décisives et a pleinement intégré la problématique à ses programmes d'aide au développement. En 2007, elle a instauré l'Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC), une initiative phare visant à renforcer le dialogue, l'échange d'expériences et la coopération avec les pays en développement les plus vulnérables, tout particulièrement les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

L'AMCC encourage des approches innovantes et efficaces de réponse au changement climatique, et veille à ce que cette problématique se retrouve bien intégrée dans les processus de planification du développement des pays partenaires. Elle emploie également des méthodes de mise en œuvre efficaces, telles que l'appui budgétaire, pour assurer l'alignement de ses interventions sur les priorités nationales des pays en développement, le recours aux systèmes nationaux, le renforcement à long terme des capacités, une bonne appropriation, et la durabilité.

Avec le soutien de l'AMCC, les pays partenaires mettent en place des programmes de réponse au changement climatique sur le terrain; intègrent cette problématique



dans leurs stratégies nationales et sectorielles; œuvrent à la réduction de la déforestation et des risques liés aux catastrophes; et adoptent une agriculture adaptative et des énergies propres. Via l'AMCC, l'UE se fait le fer de lance d'un développement à faibles émissions et à l'épreuve du changement climatique.

Dans le cadre de l'initiative AMCC, les États membres de l'UE – dont Chypre, l'Estonie, l'Irlande, la République tchèque et la Suède – et la Commission européenne unissent leurs efforts pour offrir un soutien commun, par le biais d'un financement et d'une programmation conjoints.

Entre 2008 et 2011, l'AMCC a apporté un soutien financier de plus de 200 millions d'euros à plus de 30 programmes nationaux et régionaux dans les Caraïbes, en Afrique, en Asie et dans le Pacifique. En 2012 et 2013, 11 pays et régions supplémentaires devraient bénéficier de l'appui de l'AMCC.

Cette publication présente des exemples d'interventions financées par l'AMCC, ainsi que les premiers résultats et enseignements qui en découlent. Les leçons tirées et une bonne compréhension de nos forces nous permettront d'atteindre, à l'avenir, davantage de résultats encore dans le cadre de l'action de l'AMCC.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Andris Piebalgs".



Lagune de Cotonou, Bénin

À propos de l'Alliance mondiale contre le changement climatique

Qu'est-ce que l'AMCC?

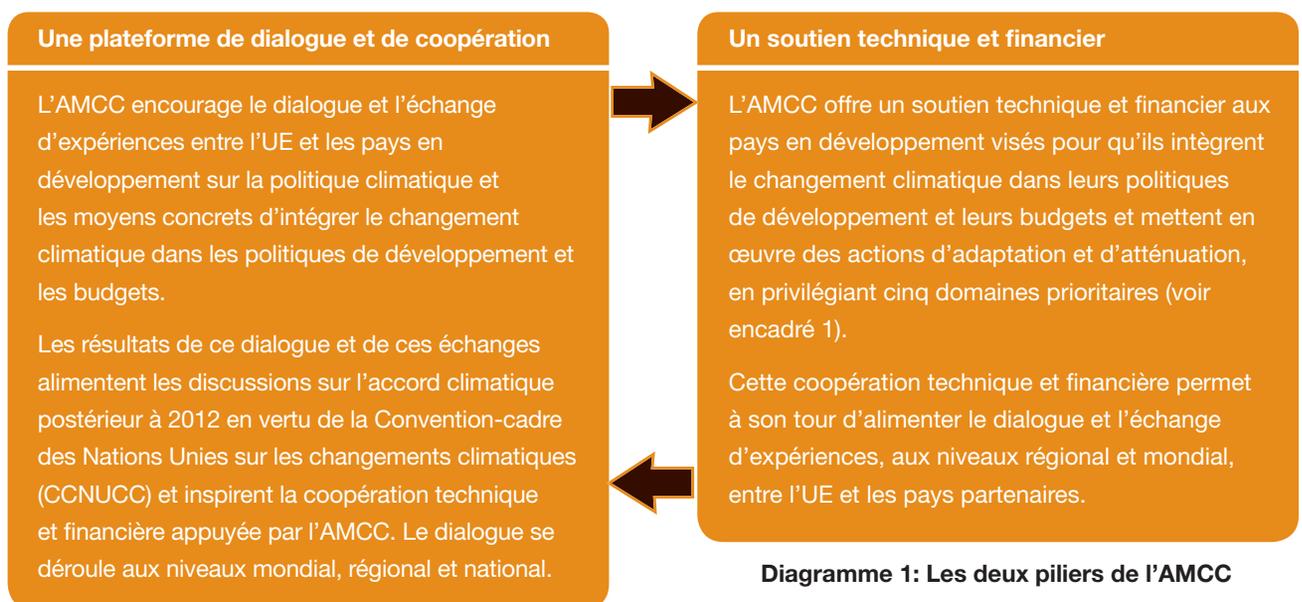
L'Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC) est une initiative de l'Union européenne (UE) qui vise à renforcer le dialogue et la coopération dans le domaine du changement climatique avec les pays en développement les plus

vulnérables à celui-ci.

L'AMCC concentre ses efforts sur les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID), qui sont souvent les plus touchés par le

changement climatique mais ne disposent pas des ressources nécessaires pour y faire face.

L'initiative a été lancée en 2007 et est coordonnée par la Commission européenne (CE).



L'AMCC axe son appui technique sur **cinq domaines prioritaires**:

- 1 L'intégration du changement climatique dans les efforts de réduction de la pauvreté et de développement.** L'AMCC favorise l'intégration du changement climatique dans la planification du développement national, de l'élaboration des politiques et de la budgétisation à la mise en œuvre et au suivi. Ce domaine prioritaire, qui porte essentiellement sur le renforcement institutionnel, est souvent associé à une autre priorité, en particulier l'adaptation.
- 2 L'adaptation.** L'AMCC encourage l'amélioration des connaissances relatives aux effets du changement climatique et l'élaboration ainsi que la mise en œuvre d'actions d'adaptation appropriées, notamment dans les secteurs de l'eau et de l'agriculture. L'AMCC s'appuie sur les programmes d'action nationaux d'adaptation (PANA) et d'autres plans nationaux.
- 3 La réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD).** Dans les PMA, 60% des émissions sont dues à des changements dans l'utilisation des terres, principalement la déforestation. L'AMCC appuie par conséquent la mise en œuvre de solutions visant à réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) liées à la déforestation et à créer des mesures d'incitation en faveur de la protection des forêts, tout en préservant les moyens de subsistance des populations et les écosystèmes tributaires des forêts.
- 4 Le renforcement de la participation au marché mondial du carbone.** L'AMCC entend promouvoir une répartition géographique plus équitable des financements liés au **Mécanisme de développement propre (MDP)** en renforçant les capacités des pays partenaires, notamment dans le domaine de l'énergie.
- 5 La réduction des risques de catastrophe (RRC).** L'AMCC cherche à aider les pays en développement à se préparer aux catastrophes naturelles liées au climat, à atténuer ces risques et à limiter leur impact.

Encadré 1: Les cinq domaines prioritaires de l'AMCC

Pourquoi une alliance mondiale contre le changement climatique?

Les données scientifiques analysées par le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) indiquent clairement que le changement climatique est un fait et que l'accélération observée est le résultat direct de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère dues à l'activité humaine.

Les projections des effets du changement climatique montrent que les PMA et PEID seront frappés le plus tôt et le plus fort. Ces pays et territoires ont aussi le moins de ressources pour se préparer et s'adapter. Pour beaucoup de ces pays, le changement climatique constitue par conséquent une

menace majeure pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Le rapport Stern publié en 2006 indiquait que le monde ne devait pas choisir entre la lutte contre le changement climatique et la promotion de la croissance et du développement. L'inaction en matière de changement climatique sera, à long terme, beaucoup plus coûteuse pour l'économie mondiale qu'une action immédiate. Ce rapport soulignait clairement le déséquilibre mondial en termes de coûts du changement climatique, qui affectent de façon disproportionnée les pays les plus pauvres, et appelait la communauté internationale à les soutenir.

L'UE joue le rôle de chef de file dans la promotion d'une réponse internationale à ce problème. En accord avec les conclusions du GIEC, l'UE a mis en place l'AMCC en vue de faire face aux défis urgents et connexes que sont le changement climatique et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. L'action de l'AMCC, qui met l'accent sur l'efficacité de l'aide et l'intégration du changement climatique dans la planification du développement national, encourage l'adoption de stratégies ciblées aux niveaux national et régional, ainsi que les négociations en vue d'un accord international pour la période postérieure à 2012.

De quelle manière les besoins sont-ils hiérarchisés dans le cadre de l'AMCC?

Les critères de sélection des pays bénéficiaires de l'action de l'AMCC reposent sur le Plan d'action de Bali (2007), qui souligne le besoin d'action en matière d'adaptation, en particulier pour les PMA, les PEID et les pays d'Afrique touchés par la sécheresse, la désertification et les inondations.

Pour pouvoir bénéficier d'un financement au titre de l'AMCC, les pays candidats doivent faire partie des 73 PMA ou PEID bénéficiaires d'une aide. La vulnérabilité au changement climatique est évaluée pour chaque pays, et plus particulièrement les risques liés aux

inondations, sécheresses, tempêtes, à l'augmentation du niveau de la mer, à la fonte des glaciers et à l'altitude des zones côtières, en prenant en considération la part de la population exposée. Le secteur agricole étant l'un des secteurs les plus sensibles, son importance est également prise en considération dans cette évaluation, qui s'appuie sur des rapports des Nations Unies (NU) ainsi que sur d'autres sources spécialisées.

L'évaluation comprend également une estimation de la capacité d'adaptation du pays, qui s'appuie

sur l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Enfin, les pays admissibles sont évalués sur la base de leur participation au dialogue sur le changement climatique et de l'expression, par leur gouvernement, de leur volonté de bénéficier de l'aide de l'AMCC.

Les fonds sont ensuite attribués aux pays en fonction de la disponibilité des ressources et des données démographiques.

Quels sont les principaux progrès réalisés à ce jour?



Agriculteur cultivant des tournesols, Malawi

Entre 2008 et 2011, l'AMCC a engagé plus de 200 millions d'euros émanant du budget communautaire, du 10e Fonds européen de développement et de contributions irlandaises, suédoises, estoniennes, chypriotes et tchèques. Ce montant inclut des financements à mise en œuvre rapide promis lors de la 15e Conférence des Parties (CdP) organisée au titre de la CCNUCC à Copenhague en 2009. À ce jour, les financements à mise en œuvre rapide de la Commission européenne, de l'Irlande, de l'Estonie et de Chypre ont apporté 74 millions d'euros à des interventions soutenues par l'AMCC en Afrique, en Asie et dans le Pacifique.

Fin 2011, l'AMCC financera des programmes visant à faire face au changement climatique dans 25 pays à travers le monde. L'AMCC appuie l'intégration du changement climatique dans la planification du développement national dans plus de la moitié de ces pays. Elle soutient des programmes d'adaptation dans des secteurs sensibles au climat tels que l'agriculture, la protection des zones côtières et la gestion

des terres et de l'eau. L'AMCC est également active dans les domaines de la protection des forêts, de la réduction des risques de catastrophe (RCC) et des énergies propres. Ces programmes déployés en Afrique, en Asie, dans les Caraïbes et dans le Pacifique contribuent au renforcement de la capacité de certains des pays en développement les plus vulnérables à faire face au changement climatique.

À côté de l'aide offerte aux pays de manière individuelle, l'AMCC agit également au niveau régional, en appuyant des programmes axés sur des problèmes qui dépassent les frontières nationales. Cela suppose une mise en commun des ressources, un renforcement des capacités, un partage des connaissances et une action en partenariat avec les organisations régionales déjà en place en vue de s'appuyer sur les travaux et les succès existants.

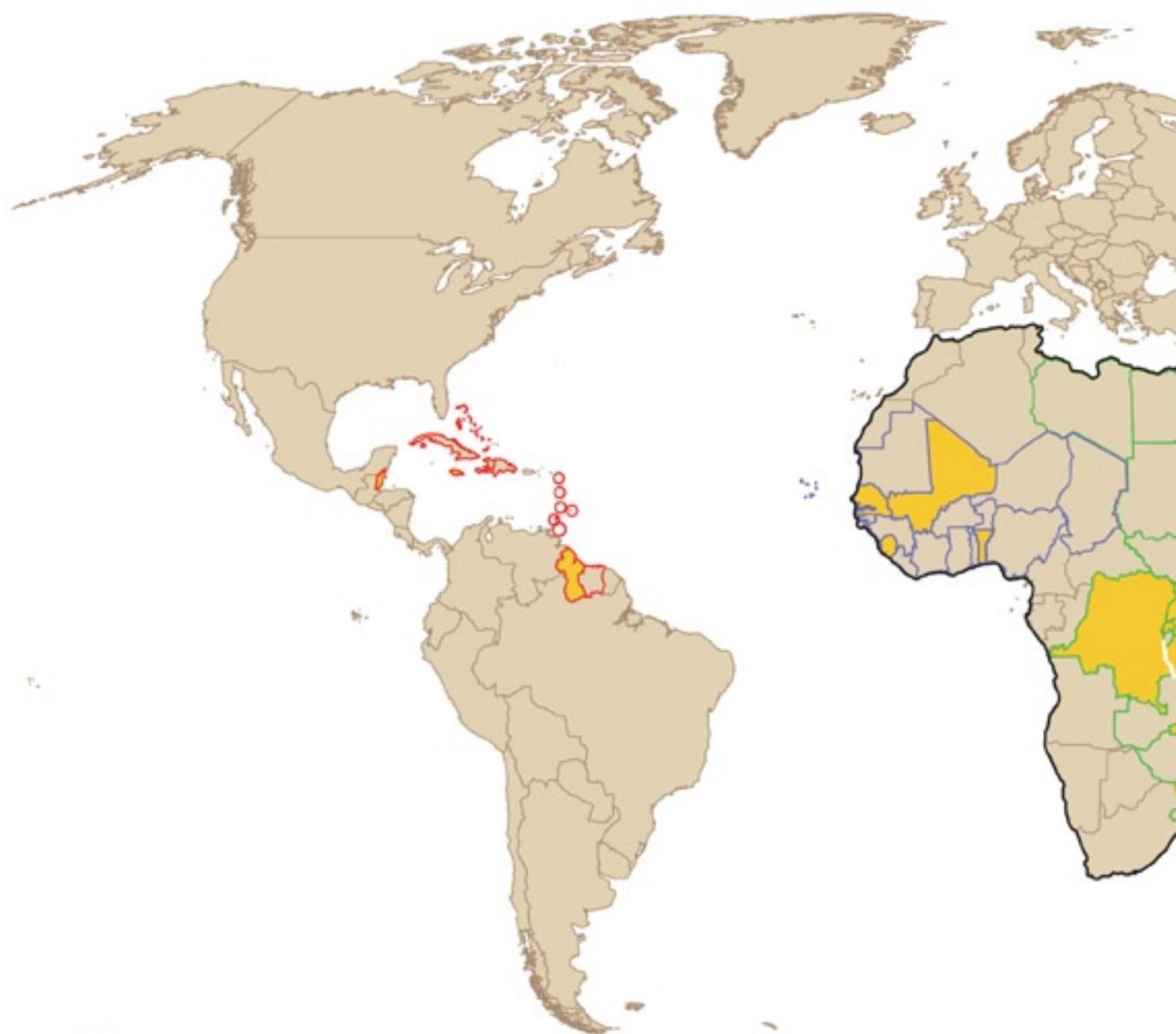
La carte 1 illustre la portée, à l'échelle mondiale, des programmes soutenus par l'AMCC.

Dans sa fonction de promotion du dialogue et de l'échange d'expériences, l'AMCC organise divers types d'événements. Elle a organisé des conférences régionales au Bangladesh en mai 2010, à Addis Abeba en octobre 2010, ainsi qu'à Vanuatu et au Belize en mars 2011. L'idée était de promouvoir des initiatives européennes plus larges, œuvrant en faveur d'une vision partagée de la lutte contre le changement climatique.

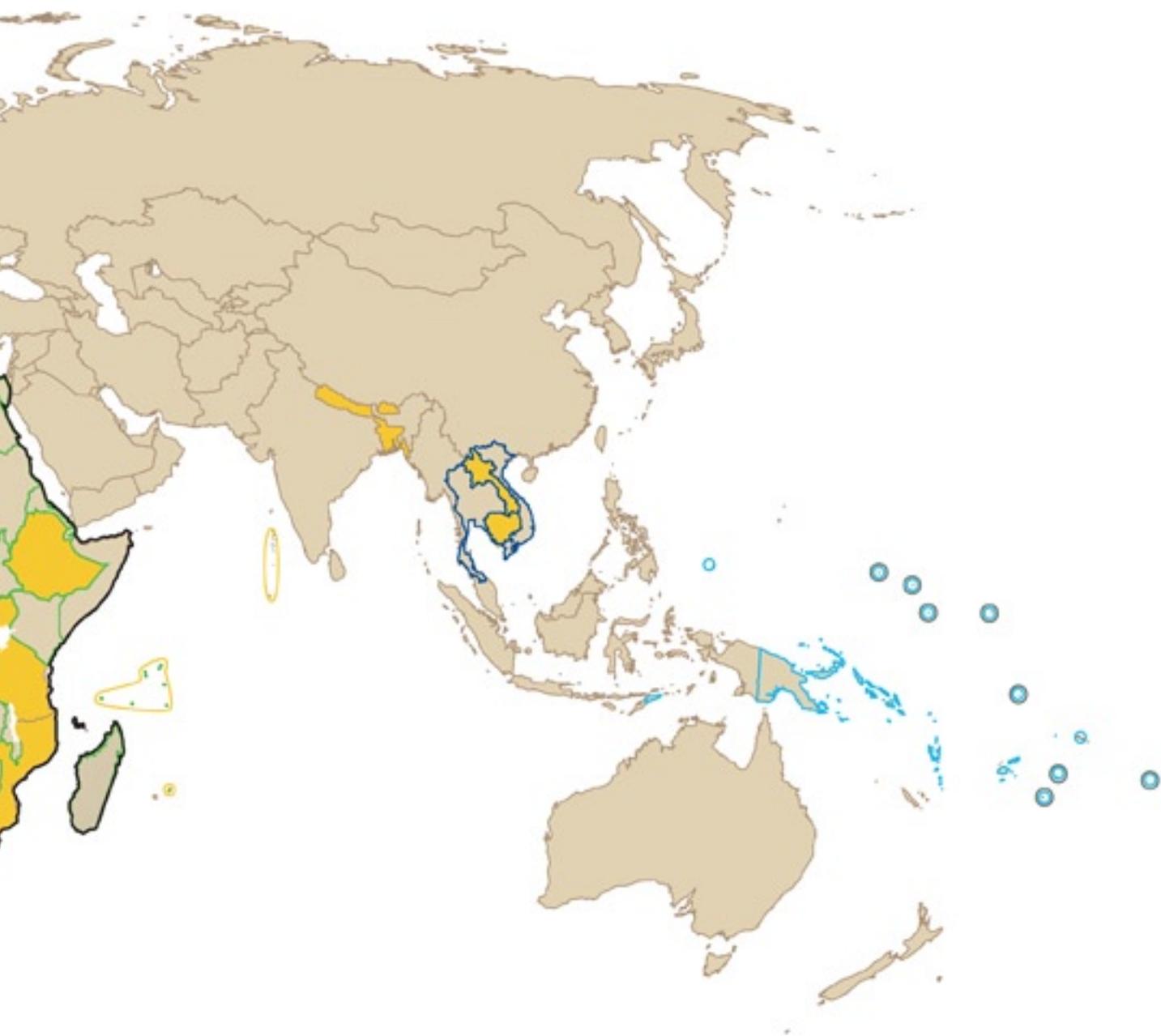
L'AMCC organise également des ateliers régionaux sur l'intégration du changement climatique dans la planification et la budgétisation du développement national. Plus de 250 hauts fonctionnaires des ministères des finances, de la planification et de l'environnement devraient avoir suivi cette formation d'ici fin 2012. Il s'agit d'une initiative basée sur une vision à long terme, qui cherche à donner aux planificateurs et aux décideurs responsables de l'élaboration des politiques et des budgets nationaux les outils et l'expertise nécessaires pour veiller à l'intégration du changement climatique dans les politiques de développement et les budgets de leurs pays respectifs.

Entre des programmes proposant les changements nécessaires pour préserver l'avenir des pays les plus exposés et des initiatives qui encouragent le dialogue et le consensus internationaux sur la voie à suivre, l'AMCC prépare le terrain pour la réalisation de progrès durables dans le domaine du changement climatique.

Carte 1: Aperçu des programmes soutenus par l'AMCC



- Pays partenaire de l'AMCC
- Programmes régionaux:**
- Bassin inférieur du Mékong
- Afrique
- Afrique orientale et australe
- Afrique de l'Ouest
- Pacifique
- Pacifique Sud
- Caraïbes



Ce qui distingue l'AMCC d'autres initiatives, c'est l'accent mis sur des moyens innovants et efficaces de mettre en œuvre l'aide financière liée au changement climatique et de répondre aux besoins des pays partenaires en matière de capacités.



Des approches innovantes et efficaces

L'AMCC a été établie en vue d'aider les pays en développement à faire face au changement climatique en intégrant cette question dans des objectifs de développement plus larges.

Elle complète les autres fonds et initiatives axés sur le changement climatique, tout en s'en différenciant. Ce qui distingue l'AMCC, c'est l'accent mis sur des moyens innovants et efficaces de mettre en œuvre l'aide liée au changement climatique et de répondre aux besoins des pays partenaires en matière de capacités.

L'AMCC repose sur un engagement fort envers les principes d'efficacité de l'aide établis par la Déclaration de Paris (voir diagramme 2) et le Programme d'action d'Accra.

Cet engagement se traduit dans le choix de méthodes et d'approches de mise en œuvre telles que la programmation et le financement conjoints, les programmes d'appui aux politiques sectorielles, l'intégration du changement climatique dans les politiques et stratégies des pays partenaires, et l'appui budgétaire.

En privilégiant l'intégration du changement climatique dans la planification du développement national et sectoriel et dans l'élaboration des budgets, l'AMCC veille à ce que cette problématique soit abordée de manière systématique, durable et sur le long terme. Cette approche permet d'utiliser les programmes et systèmes nationaux et favorise le renforcement des institutions et des capacités.

La démarche d'intégration favorise aussi le recours à l'appui budgétaire, une modalité de mise en œuvre utilisée et privilégiée dans le cadre de l'AMCC. L'appui budgétaire implique que l'on achemine les fonds directement dans les caisses des gouvernements partenaires moyennant une série de conditions convenues au préalable. Cette technique utilise pleinement les programmes et les systèmes nationaux, encourage le dialogue et l'appropriation et permet aux pays partenaires d'utiliser au mieux les ressources disponibles pour faire face au changement climatique dans le contexte de la réduction de la pauvreté et, d'une manière plus générale, du développement.

L'autre valeur ajoutée de l'AMCC vient de son double niveau d'action: le dialogue et l'échange d'expériences, d'une part, et la coopération au moyen d'interventions nationales ou régionales, d'autre part. Ce double flux permet à l'AMCC de promouvoir le transfert de connaissances acquises sur le terrain, et d'éclairer ainsi le débat international et les processus décisionnels relatifs au changement climatique au plus haut niveau. Il permet également d'assurer une cohérence entre les engagements politiques et les principes définis à l'échelon international, tels que les OMD et l'efficacité de l'aide, et la manière dont l'aide liée au climat se traduit dans la pratique.

Grâce à ces innovations, l'AMCC est extrêmement bien placée pour aider les pays en développement vulnérables au changement climatique à réagir à ses conséquences.

Appliquer les principes d'efficacité de l'aide

L'aide internationale au développement n'a pas toujours produit les résultats attendus sur le terrain. La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide a été formulée en 2005 pour apporter une réponse à cette question et plus de cent pays y adhèrent aujourd'hui. La Déclaration de Paris s'appuie sur cinq principes fondamentaux – l'appropriation, l'alignement, l'harmonisation, la gestion axée sur les résultats et la responsabilité mutuelle, comme illustré dans le diagramme 2.

Ces principes fondamentaux sont à la base de l'approche adoptée par l'AMCC en matière d'aide aux pays partenaires. L'AMCC favorise l'appropriation et l'alignement à

travers un appui à la démarche d'intégration du changement climatique, l'application d'une gestion décentralisée, le recours aux programmes d'appui aux politiques sectorielles et à l'appui budgétaire, ainsi qu'en favorisant le dialogue.

L'AMCC entend compléter et appuyer les cadres et processus en cours et, chaque fois que c'est possible, elle recourt au financement et à la programmation conjoints et au travail en partenariat, défendant ainsi le principe d'harmonisation. Le recours à l'aide sectorielle et budgétaire met l'accent sur l'utilisation de cadres d'évaluation de la performance efficaces, chaque tranche d'aide étant décaissée une fois les critères

convenus satisfaits. Cette approche cadre avec le principe de Paris relatif à la gestion axée sur les résultats. L'AMCC est également attachée à la responsabilité mutuelle, au partage des connaissances et à l'apprentissage basé sur l'expérience.

Le Programme d'action d'Accra de 2008 s'appuie sur le succès de la Déclaration de Paris et met l'accent sur trois domaines principaux: l'appropriation, les partenariats ouverts à tous et l'obtention de résultats. Ces principes influencent la façon dont l'AMCC finance la lutte contre le changement climatique et vient en aide aux pays les plus vulnérables.

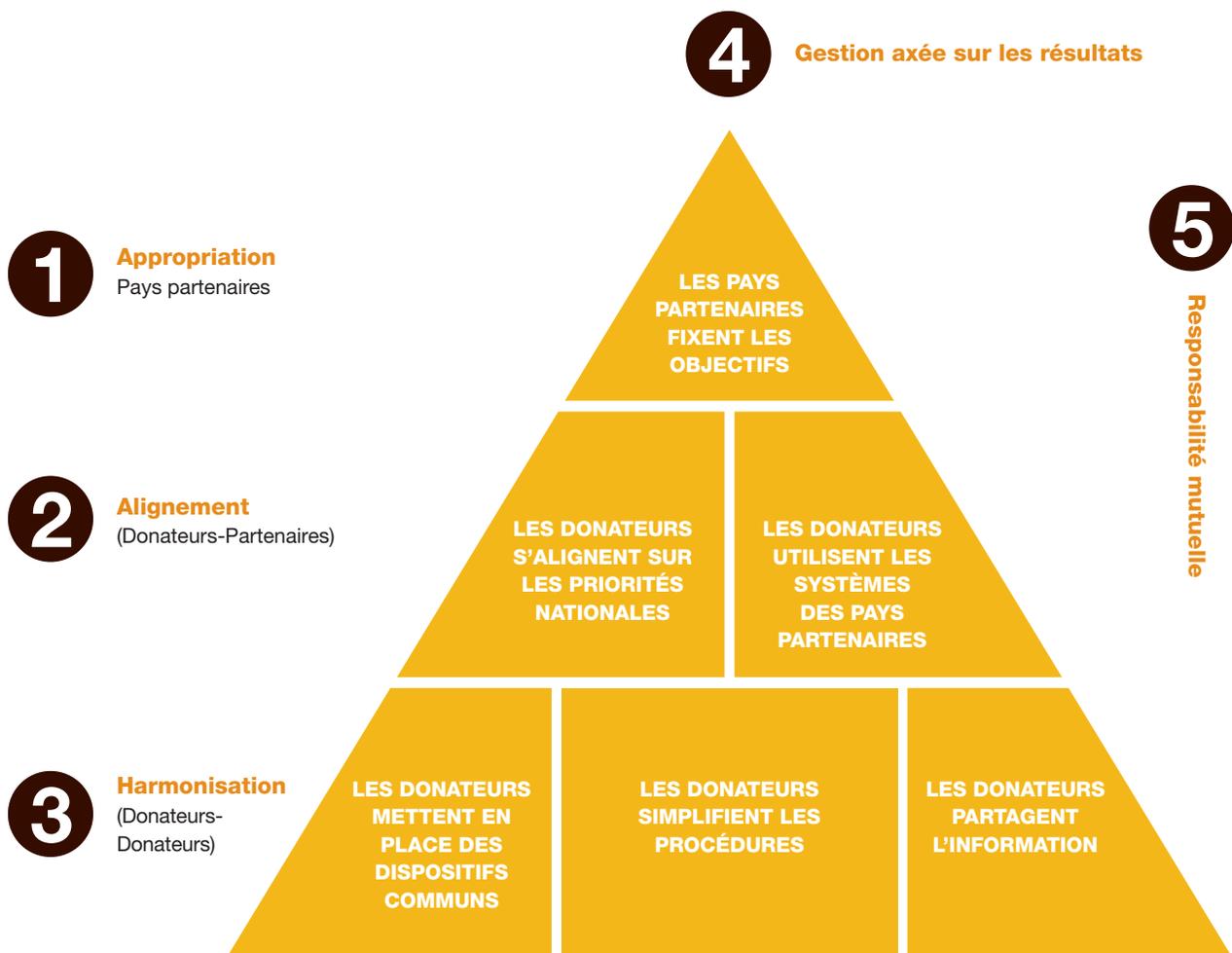


Diagramme 2: La pyramide de la Déclaration de Paris

Utiliser l'appui budgétaire pour lutter contre le changement climatique

Dans un paysage de plus en plus complexe en matière de financement de la lutte contre le changement climatique, l'AMCC teste le recours à l'appui budgétaire en tant que mécanisme de mise en œuvre permettant d'améliorer l'efficacité de l'aide.

Avec l'appui budgétaire, l'aide est directement acheminée vers les caisses des gouvernements partenaires moyennant une série de conditions convenues. Cette aide est mise à la disposition des pays par tranches lorsque les critères d'éligibilité et les objectifs définis ont été atteints. L'objectif est d'appuyer pleinement les programmes et les systèmes nationaux, en encourageant le dialogue politique, l'engagement politique, l'appropriation et la durabilité. À terme, l'idée est que le changement climatique soit pleinement intégré dans le développement global du pays.

L'AMCC utilise diverses formes d'appui budgétaire. Les programmes financés aux Seychelles, aux Îles Salomon et à Maurice – qui visent à intégrer le changement climatique dans les initiatives globales de réduction de la pauvreté et de développement – sont mis en œuvre dans le cadre d'un appui budgétaire général. L'AMCC recourt également à l'appui budgétaire sectoriel lorsqu'un programme aborde le changement climatique au niveau d'un secteur tout entier, de la formulation des politiques à l'élaboration du budget et à la mise en œuvre. Généralement, l'AMCC améliore les composantes «adaptation» ou «atténuation» de programmes sectoriels existants. Au Guyana, les actions sectorielles de l'AMCC portent essentiellement sur la mise en œuvre du Plan d'action national de gestion des mangroves. Dans d'autres pays, les priorités sont différentes. Aux Samoa, elles portent sur le secteur de l'eau, au Rwanda sur le régime foncier, et au Bhoutan

sur le secteur des ressources naturelles.

L'AMCC estime que les possibilités sont grandes d'augmenter le recours à l'appui budgétaire, comme l'indique la répartition des différentes modalités d'aide utilisées à ce jour et présentées dans le diagramme 3. Dans la mesure où les financements liés au changement climatique devraient augmenter dans les années à venir, le recours à l'appui budgétaire offre des perspectives intéressantes pour améliorer la capacité d'absorption des pays en développement. Le passage du niveau du projet au niveau sectoriel se traduit aussi par une amélioration de la gestion des risques climatiques et permet de s'assurer que l'adaptation au changement climatique est bien intégrée dans l'effort de développement global des pays.

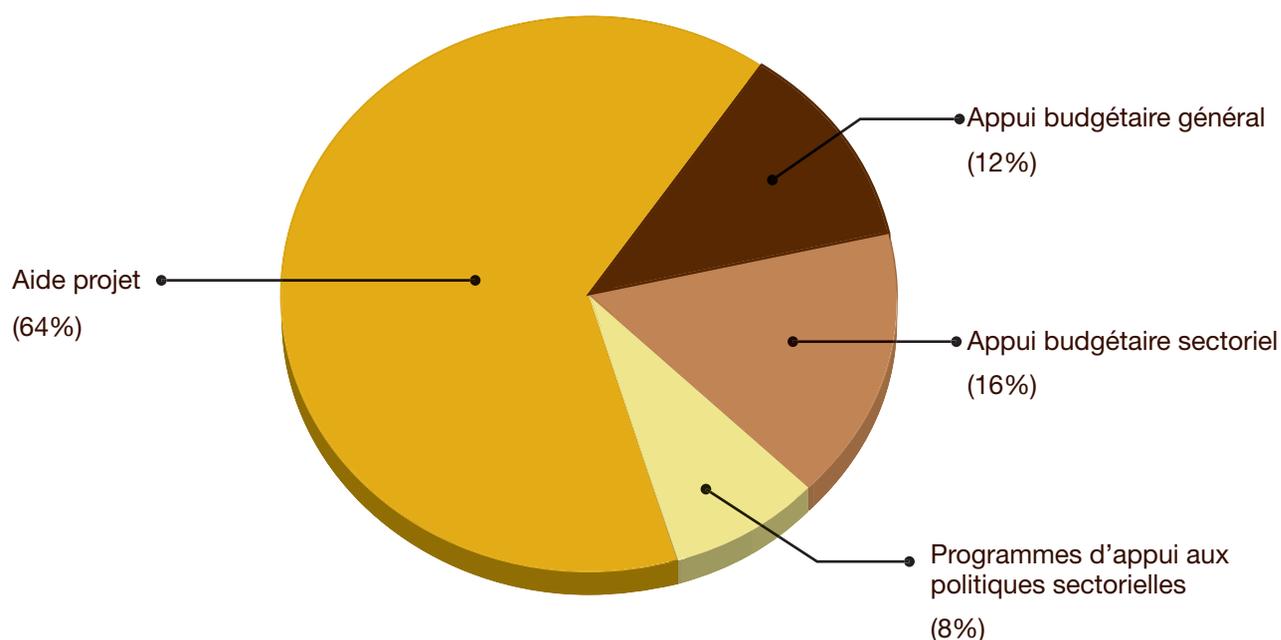


Diagramme 3: Interventions de l'AMCC jusqu'en 2011 – Répartition entre modalités d'aide

Intégrer le changement climatique

Le changement climatique est intrinsèquement lié à tous les secteurs du développement et à la réalisation des OMD. Cela veut dire que cette problématique doit être une question centrale, et non secondaire, dans la planification et le développement national. Cela vaut pour tous les pays, mais plus particulièrement pour les PMA et les PEID, dont les économies sont souvent fragiles et qui sont confrontés à un large éventail de problèmes tout en ne disposant que

de capacités limitées pour y faire face.

L'AMCC est par conséquent attachée à la pratique de l'intégration du changement climatique dans la planification et la budgétisation du développement national et sectoriel, comme l'illustre la carte des interventions de l'AMCC en matière d'intégration (carte 2).

L'intégration est une question de durabilité. C'est une manière de faire

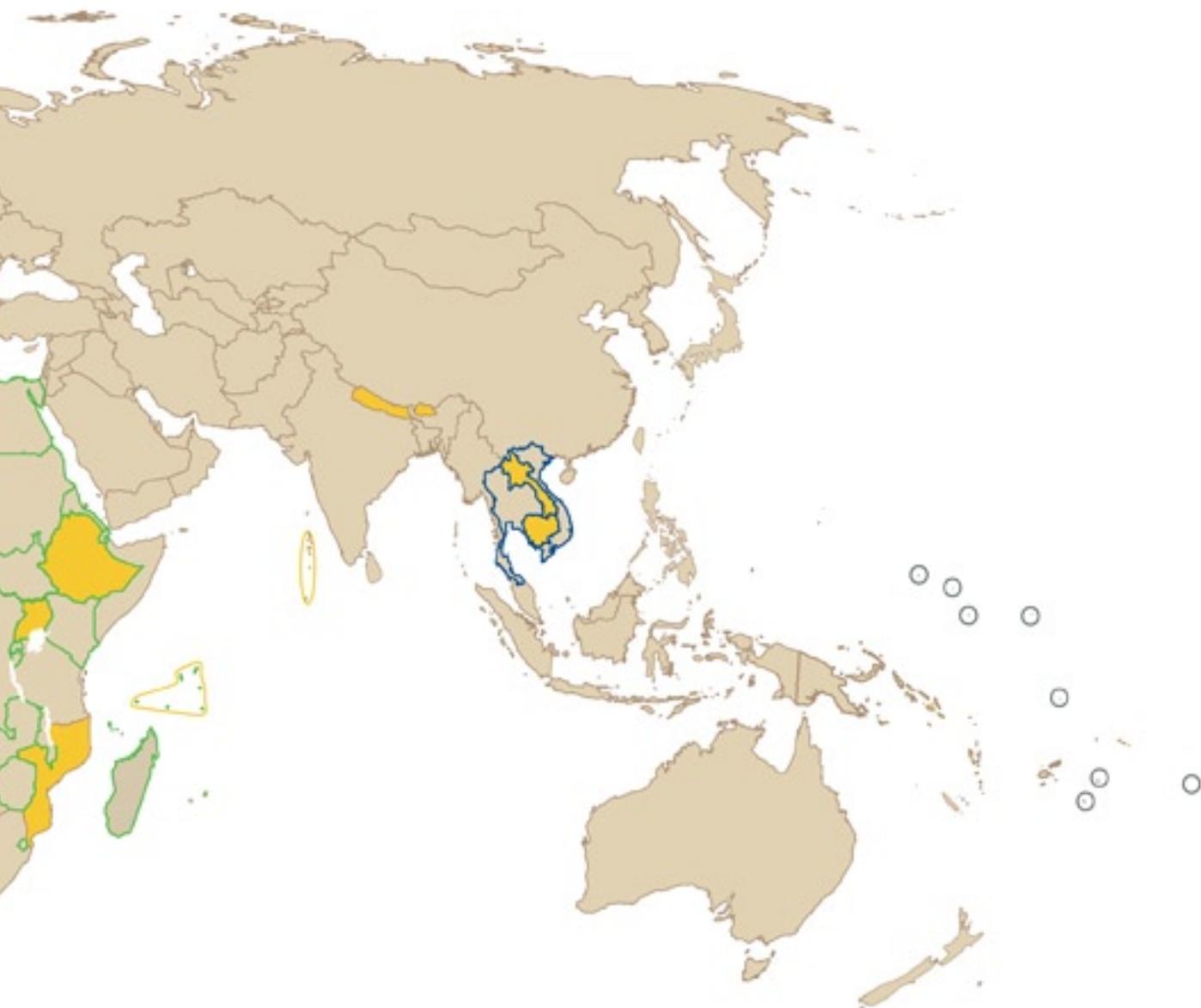
en sorte que les pays partenaires soient en mesure de faire face aux effets du changement climatique non seulement aujourd'hui, mais aussi dans les années à venir. L'intégration traduit les principes d'efficacité de l'aide dans la pratique, en se basant sur les priorités et systèmes nationaux et en appuyant le renforcement des institutions et des capacités dans une perspective à long terme. L'intégration aide également les pays partenaires à préparer le



terrain pour un accès futur éventuel à l'appui budgétaire. Dans certains cas, comme au Népal, à Vanuatu et dans le Pacifique, les programmes de l'AMCC visent explicitement à préparer les pays à recevoir les futurs financements liés au climat sous forme d'appui budgétaire. Dans cette optique, les activités de ces programmes incluent, par exemple, des évaluations de la gouvernance et du risque fiduciaire, ou encore un renforcement de la gestion des finances publiques.

Les actions de sensibilisation et le renforcement des capacités sont également essentiels. L'AMCC mène une campagne de mobilisation et diffuse les outils et les connaissances nécessaires à la réussite du processus d'intégration par le biais d'une série d'initiatives aux niveaux national et régional. Ces initiatives comprennent des programmes nationaux et régionaux, et une série d'ateliers organisés aux quatre coins du monde qui réunissent des experts du climat et

des planificateurs budgétaires issus des ministères des pays partenaires. Ces ateliers favorisent les échanges d'expériences et de connaissances sur la démarche d'intégration et sur les outils nécessaires pour la faire aboutir. L'AMCC préconise un effort mondial en vue d'inscrire le changement climatique au cœur des politiques et de la planification aux niveaux national et régional.



Carte 2: Aperçu des programmes d'intégration soutenus par l'AMCC

Les initiatives de l'AMCC dans les pays en développement font bouger les choses, à travers le monde, dans les secteurs clés touchés par le changement climatique.

Faire bouger les choses au niveau national



Activités côtières, Sénégal

Depuis 2008, l'AMCC appuie des programmes qui améliorent la capacité de certains des pays les plus vulnérables du monde à faire face au changement climatique. Touchant tous les continents et soucieuse de préserver les moyens de subsistance des populations, l'AMCC a engagé plus de 200 millions d'euros pour appuyer 32 programmes dans plus de 25 pays et régions.

L'Afrique, le continent qui a le moins contribué aux émissions de gaz à effet de serre et qui subit de plein fouet les conséquences du changement climatique, a reçu au total

108,4 millions d'euros à ce jour. Cela représente 54% du financement total de l'AMCC.

Les initiatives de l'AMCC dans les pays en développement font bouger les choses, à travers le monde, dans les secteurs clés touchés par le changement climatique. Des programmes axés sur l'intégration du changement climatique sont en cours dans treize pays, parmi lesquels le Bhoutan, le Cambodge, le Laos et le Népal en Asie, l'Éthiopie, le Mozambique et les Seychelles en Afrique, et les Îles Salomon dans le Pacifique.

L'AMCC finance des programmes axés sur l'adaptation dans les secteurs sensibles au climat, comme l'agriculture en Ouganda, la gestion des zones côtières en Gambie, au Guyana et au Sénégal, la gestion des terres au Rwanda et la gestion de l'eau au Belize et aux Samoa. Elle intervient à l'échelon local en Tanzanie.

À Maurice, l'AMCC répond aux besoins en matière d'efficacité énergétique. Elle finance des programmes liés aux forêts au Mali, au Bénin, au Sierra Leone et en République démocratique du Congo, travaille sur la réduction des risques de catastrophe (RRC) en Jamaïque et soutient l'adaptation ou l'atténuation, d'une manière plus générale, au Bangladesh, aux Maldives et à Vanuatu.

Quel que soit le projet et où qu'il soit mis en œuvre, des îles du Pacifique au cœur de l'Afrique subsaharienne, l'AMCC soutient les priorités nationales ou sectorielles (voir diagrammes 4 et 5). Au niveau national, les interventions de l'AMCC sont définies en étroite collaboration avec les délégations de l'UE et les gouvernements nationaux, et en étroite consultation avec les acteurs concernés.

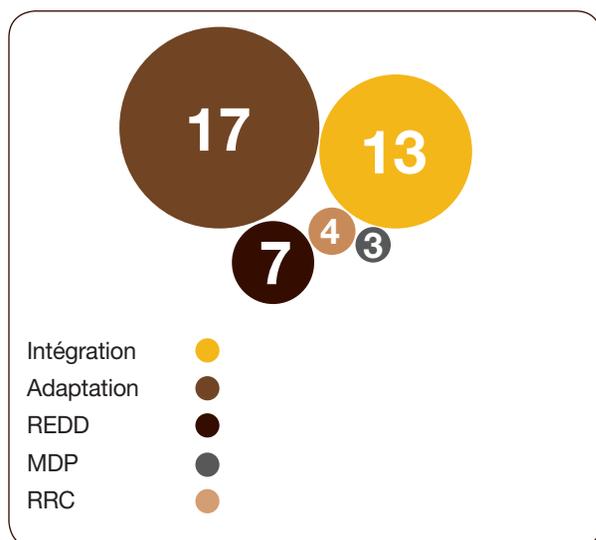


Diagramme 4: Interventions de l'AMCC jusqu'en 2011 - Répartition entre domaines prioritaires (nombre d'interventions)



Diagramme 5: Interventions de l'AMCC jusqu'en 2011 - Répartition entre secteurs (nombre d'interventions)

Tableau 1: Aperçu des programmes nationaux soutenus par l'AMCC

Pays	Partenaires	Domaines prioritaires de l'AMCC	Secteurs	Budget	Durée
Bangladesh	Banque mondiale, Ministère de l'environnement et des forêts	Adaptation et RRC	Développement global et réduction de la pauvreté Agriculture; gestion des zones côtières; infrastructures; gestion du territoire; et ressources naturelles	Valeur totale: 92,3 millions € (AMCC: 8,5 millions €; Royaume-Uni: 69,7 millions €; Suède: 10,2 millions €; Suisse: 2,6 millions €; et Danemark: 1,3 million €)	2011 à 2015
Belize	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Ministère des ressources naturelles et de l'environnement, Organisation nationale de gestion des urgences	Adaptation	Développement global et réduction de la pauvreté Eau	Valeur totale: 3,2 millions € (AMCC: 2,9 millions €; gouvernement du Belize et PNUD: 0,3 million €)	2011 à 2014
Bénin	PNUD, Centre national de gestion des réserves de faune, Institut géographique national, Centre national de détection à distance, Ministère de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme, Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique	REDD	Forêts	Valeur totale: 8,3 millions € (AMCC: 8 millions € et PNUD: 0,3 million €)	2012 à 2016
Bhoutan	Ministère de l'agriculture et des forêts, Commission du bonheur national brut	Intégration	Développement global et réduction de la pauvreté	Valeur totale: 4,40 millions € (AMCC dont un financement à mise en œuvre rapide de l'Estonie de 0,8 million €)	2012 à 2016
Cambodge	PNUD, Alliance cambodgienne contre le changement climatique, Ministère de l'environnement	Intégration	Développement global et réduction de la pauvreté	Valeur totale: 6,07 millions € (AMCC: 2,21 millions €; Danemark: 0,37 million €; Suède: 1,45 million €; et PNUD: 2,04 millions €)	2010 à 2012
Éthiopie	Agence française de développement (AFD), Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ), Autorité de protection de l'environnement, Ministère de l'agriculture et du développement rural	Intégration, adaptation et MDP	Développement global et réduction de la pauvreté Gestion du territoire; énergie	Valeur totale: 13,7 millions € (AMCC, dont un financement à mise en œuvre rapide de la CE de 8 millions €)	2011 à 2015
Gambie	Ministère des finances et des affaires économiques, Agence nationale de l'environnement, Département des ressources en eau, Ministère des forêts et de l'environnement	Intégration et adaptation	Développement global et réduction de la pauvreté Gestion des zones côtières	Valeur totale: 3,86 millions € (AMCC)	2012 à 2015
Guyana	Ministère de l'agriculture via l'Institut national de recherche et de vulgarisation agricoles	Adaptation et REDD	Gestion des zones côtières	Valeur totale : 4,165 millions € (AMCC)	2009 à 2014
Îles Salomon	Ministère de l'environnement, du changement climatique et de la gestion des catastrophes, Ministère de la planification nationale et de la coordination de l'aide	Intégration, adaptation et RRC	Développement global et réduction de la pauvreté	Valeur totale: 2,8 millions € (AMCC)	2011 à 2014
Jamaïque	Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Institut de planification de la Jamaïque, Département des forêts, Agence nationale de protection de l'environnement, Ministère du logement, de l'environnement et de l'eau	Adaptation et REDD	Gestion des zones côtières; gestion du territoire; ressources naturelles	Valeur totale: 4,48 millions € (AMCC: 4,13 millions €; gouvernement de la Jamaïque et PNUE: 0,35 million €)	2010 à 2013
Maldives	Banque mondiale, Ministère du logement et de l'environnement	Adaptation	Développement global et réduction de la pauvreté	Valeur totale: 3,8 millions € (AMCC) (Autres contributions au Fonds fiduciaire multibailleurs dont celles de l'UE: 2,7 millions € et d'AusAID: 0,5 million AU\$).	2009 à 2013

Pays	Partenaires	Domaines prioritaires de l'AMCC	Secteurs	Budget	Durée
Mali	Ministère de l'environnement et de l'assainissement, Direction nationale des forêts, Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale	REDD	Forêts	Valeur totale: 6,215 millions € (AMCC: 5,65 millions €; et gouvernement du Mali: 0,565 million €)	2010 à 2016
Maurice	Commission Maurice Île Durable, Ministère de l'environnement et du développement durable	Intégration et MDP	Développement global et réduction de la pauvreté Énergie	Valeur totale: 3 millions € (AMCC)	2010 à 2013
Mozambique	Coopération au développement du Danemark (Danida), Ministère de la coordination de l'action environnementale	Intégration, adaptation et RRC	Développement global et réduction de la pauvreté	Valeur totale: 47 millions € (AMCC: 15,2 millions €, dont un financement à mise en œuvre rapide de l'Irlande de 5 millions €; Danida: 31,5 millions €; gouvernement du Mozambique: 0,3 million €)	2011 à 2015
Népal	Département britannique du développement international (DFID), PNUD, Ministère de l'environnement	Intégration et adaptation	Développement global et réduction de la pauvreté	Valeur totale: 19,4 millions € (AMCC: 8,6 millions €, dont un financement à mise en œuvre rapide de Chypre de 0,6 million €; et DFID: 10,8 millions €)	2011 à 2014
Ouganda	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Ministère de l'eau et de l'environnement, Ministère de l'agriculture	Intégration et adaptation	Agriculture	Valeur totale: 11 millions € (AMCC, financement à mise en œuvre rapide de l'Irlande)	2012 à 2016
RDP lao	Ministère des ressources naturelles et de l'environnement, Ministère de l'agriculture et des forêts	Intégration et adaptation	Développement global et réduction de la pauvreté Agriculture et gestion du territoire	Valeur totale: 6,2 millions € (AMCC: 5 millions € et bénéficiaires: 1,2 million €)	2013 à 2016
République démocratique du Congo	Ministère de l'environnement, de la conservation de la nature et du tourisme, Institut congolais pour la conservation de la nature, Centre pour la recherche forestière internationale	REDD	Forêts	Valeur totale: 14 millions € (AMCC)	2012 à 2017
Rwanda	Autorité des ressources naturelles du Rwanda, Ministère des ressources naturelles	Adaptation	Gestion du territoire	Valeur totale : 4,555 millions € (AMCC)	2010 à 2012
Samoa	Ministère des finances, Ministère des ressources naturelles et de l'environnement	Intégration et adaptation	Eau et assainissement	Valeur totale: 3 millions € (AMCC)	2010 à 2015
Sénégal	Direction de l'environnement et des établissements classés du Ministère de l'environnement	Adaptation	Gestion des zones côtières	Valeur totale: 4 millions € (AMCC)	2010 à 2015
Seychelles	Comité national du changement climatique, Ministère de l'intérieur, de l'environnement, du transport et de l'énergie, Commission de l'énergie des Seychelles	Intégration et MDP	Développement global et réduction de la pauvreté Énergie	Valeur totale: 2 millions € (AMCC)	2010 à 2012
Sierra Leone	Division forêts du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la sécurité alimentaire	REDD	Forêts	Valeur totale: 5 millions € (AMCC, financement à mise en œuvre rapide de l'Irlande)	2012 à 2016
Tanzanie	Ministère des finances, Bureau du Vice-Président – Division de l'environnement, Forêt communautaire de Pemba, Institut de planification du développement rural, Université agronomique de Sokoine	Adaptation et REDD	Développement global et réduction de la pauvreté Agriculture; gestion des zones côtières; gestion du territoire; ressources naturelles; eau et assainissement	Valeur totale: 2,2 millions € (AMCC)	2010 à 2013
Vanuatu	Banque mondiale, Département de la météorologie et des risques géologiques	Intégration, adaptation et RRC	Développement global et réduction de la pauvreté Agriculture; ressources naturelles; et eau	Valeur totale: 5,7 millions € (AMCC: 3,2 millions €; et Banque mondiale: 2,5 millions €)	2010 à 2016

Restaurer les mangroves au Guyana



Titre: Protection durable des zones côtières à travers la gestion des mangroves.

Domaines prioritaires: Adaptation et REDD.

Secteurs: Gestion des zones côtières.

Budget: Valeur totale: 4,16 millions d'euros (AMCC) - Appui budgétaire sectoriel et aide projet.

Partenaires: Gouvernement du Guyana, Ministère de l'agriculture.



Plants de palétuviers, Guyana

Comme beaucoup de pays côtiers des Caraïbes, le Guyana est exposé à une érosion accrue de ses côtes en raison du changement climatique. L'initiative de l'AMCC visant à restaurer les forêts de palétuviers et à en planter de nouvelles s'est avérée un moyen intéressant de contribuer à la séquestration de carbone tout en renforçant les défenses contre la mer.

Les activités du programme comprennent la réhabilitation et la cartographie des mangroves, et des actions visant à mieux faire connaître leurs avantages en tant que moyen de faire face au changement climatique – l'objectif étant que le gouvernement intègre la protection et le développement de mangroves durables dans la planification et la réglementation forestières.

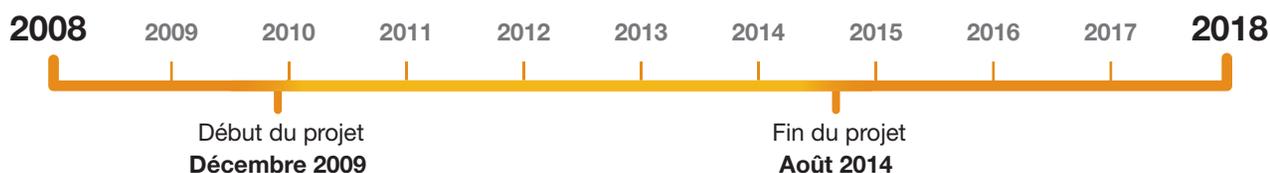
L'élément «réhabilitation» du programme a nécessité la sélection de mangroves existantes à protéger

et l'identification de sites plus difficiles à réhabiliter, mais précieux en termes de défense contre la mer. À ce jour, des plants de palétuviers ont été plantés sur différentes sections de 4,5 km de côte. Le projet, appuyé et bien intégré par les communautés locales, contribue à l'atténuation du changement climatique au Guyana.

Ce programme constitue un excellent exemple d'action permettant de réduire la vulnérabilité des populations locales par le biais de la conservation de la nature. La dynamique engendrée par son succès contribuera à sa durabilité à long terme. Le programme fait également office de pionnier en ce qu'il repose essentiellement sur un appui budgétaire sectoriel, un moyen nouveau et efficace d'offrir une aide en matière de changement climatique aux pays en développement.

“Les mesures visant à protéger, restaurer et gérer les mangroves guyanaises se poursuivront encore longtemps après la fin du projet triennal de restauration des mangroves.”

Robert Persaud, Ministre de l'agriculture, Guyana





Visite d'une forêt de palétuviers, Guyana

Principales réalisations à ce jour:

Plantation de 200.000 plants de palétuviers; étude des sites d'implantation du projet; création d'une unité de gardes forestiers pour les mangroves; création d'un site internet sur la mangrove (<http://www.mangrovesgy.org>).

Enseignements tirés: Il est essentiel de sélectionner des sites de plantation adaptés ainsi que des espèces de palétuviers appropriées, dans la mesure où les semis sont très sensibles à l'érosion et à l'action des vagues.

Actions à venir: Poursuite et accélération de la production de semis; construction d'installations de rétention basées sur des configurations alternatives en vue de la création d'habitats.

Œuvrer en faveur d'une économie sobre en carbone et résiliente au changement climatique en Éthiopie



Titre: Renforcer les capacités et les connaissances nationales relatives aux actions résilientes au changement climatique.

Domaines prioritaires: Intégration, adaptation et RRC.

Secteurs: Développement global et réduction de la pauvreté; gestion du territoire; énergie.

Budget: Valeur totale: 13,7 millions € provenant de l'AMCC (dont 8 millions € de financement à mise en œuvre rapide de la CE) - Approche projet.

Partenaires: Agence française de développement (AFD), Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit GmbH (GTZ), Ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR).



Le bassin versant de Bahra réhabilité, district de Medebay Zana, Éthiopie

L'Éthiopie est confrontée à l'incertitude quant à l'évolution des précipitations et les modèles climatiques indiquent que le pays va encore se réchauffer de 0,7 à 2,3 degrés Celsius d'ici 2020. Le changement climatique a déjà entraîné une augmentation du nombre de journées très chaudes et les conséquences sur les cultures et le bétail risquent d'entraîner des pénuries de denrées alimentaires et d'eau, freinant encore la croissance économique.

Dans ce contexte, l'AMCC appuie un programme qui vise à sensibiliser les institutions gouvernementales éthiopiennes et la population rurale au changement climatique et à améliorer leur capacité à y faire face.

L'Autorité de protection de l'environnement éthiopienne a été désignée pour faire face au défi du changement climatique et elle s'efforce d'intégrer cette question dans les politiques, le cadre réglementaire et la planification du

Intégrer le changement climatique dans les politiques et stratégies au Mozambique



Titre: Projet d'appui au gouvernement du Mozambique en vue de l'intégration du changement climatique dans les politiques et stratégies et de l'adaptation à ses conséquences.

Domaines prioritaires: Intégration, adaptation et RRC.

Secteurs: Développement global et réduction de la pauvreté.

Budget: Valeur totale: 47 millions €, dont un apport de 15,2 millions € de l'AMCC (comprenant un financement à mise en œuvre rapide de 5 millions € de la part de l'Irlande) - Approche projet. Les autres contributions proviennent de la coopération au développement du Danemark (Danida) (apport de 31,5 millions €) et du gouvernement du Mozambique (apport de 0,3 million €).

Partenaires: Ministères de la coordination de l'action environnementale, de la planification et du développement, de l'administration publique, de l'agriculture, des ressources minérales, de la pêche, de l'énergie, de la santé, du tourisme, des travaux publics et du logement, de l'emploi, Institut national de gestion des catastrophes naturelles, Conseil national du développement durable, Danida.

“Quand j'étais jeune, on semait le maïs pour qu'il croisse entre octobre et décembre. Mais depuis dix ans, la pluie n'arrive pas avant janvier ou février... nous n'avons littéralement rien à récolter.”

Ana Marcos Juaia, agricultrice vivant à 40 km au nord de Maputo



Femme souriante et enfant, Mozambique

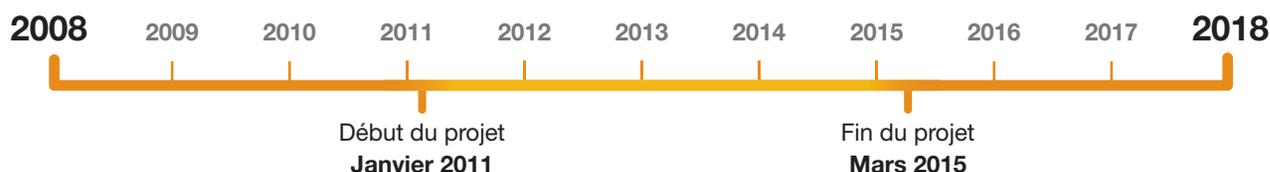
Le Mozambique est régulièrement victime de phénomènes météorologiques extrêmes. Ce pays, dont la plupart des habitants dépendent de l'agriculture et donc des précipitations pour assurer leur subsistance, est victime de sécheresses tous les trois à quatre ans. Beaucoup de bassins fluviaux convergent au Mozambique et les inondations constituent une menace perpétuelle, en particulier lorsqu'elles s'accompagnent de cyclones tropicaux.

Le pays a un besoin urgent d'une approche coordonnée pour faire face au changement climatique. L'AMCC soutient le gouvernement du Mozambique dans ses efforts visant à intégrer le changement climatique et la protection contre les

aléas climatiques dans ses stratégies de réduction de la pauvreté et de développement.

Le projet est plus particulièrement axé sur les communautés les plus vulnérables dans les zones rurales. Le but est d'agir dans trois domaines: le renforcement des capacités, la sensibilisation et la formation, et les opérations sur le terrain.

Les mesures dans le domaine du renforcement des capacités comprennent la revue des stratégies de développement sectorielles afin d'y intégrer les thèmes de l'environnement et du changement climatique, sur base du cadre juridique et politique le plus récent. Il est également question d'améliorer la coordination et le suivi des



interventions liées au changement climatique et de renforcer le système de suivi de l'environnement.

En matière de sensibilisation et de formation, le programme entend aider les principaux acteurs à mieux comprendre le changement climatique et améliorer la réactivité des agents du développement à tous

les niveaux. Des formations sur le lieu de travail sont prévues au niveau local et des réseaux d'information sont en voie d'identification pour mieux faire connaître le changement climatique.

Sur le terrain, l'accent est mis sur l'implication des institutions environnementales dans la promotion

de solutions innovantes. Des projets pilotes sont également prévus, essentiellement dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroforesterie et de la réduction des risques de catastrophe (RRC).

Principales réalisations à ce jour: Réalisation des études sur la performance des institutions et les impacts du changement climatique; approbation d'un budget et d'un plan d'activités pour 2011 sur la base du Plan économique et social national annuel; quasi-finalisation des termes de référence pour l'élaboration de la stratégie nationale de réponse au changement climatique.

Enseignements tirés: L'environnement et le changement climatique ne sont pas encore suffisamment pris en considération en tant que questions transversales au niveau des politiques, la gestion de l'environnement étant trop souvent perçue comme un obstacle au développement économique. Par conséquent, les décisions d'investissement ne tiennent souvent pas réellement compte de la réglementation environnementale et du développement durable. Le renforcement des institutions et des capacités et l'aide financière offerte aux organisations gouvernementales responsables de la coordination du changement climatique sont indispensables à une intégration durable de la question dans les politiques sectorielles et les décisions d'investissement.

Actions à venir: Renforcement de l'aide en vue d'une bonne coordination; approbation par le comité de pilotage des plans d'action sur le changement climatique des institutions gouvernementales aux niveaux central et provincial, et leur intégration dans le Plan économique et social national annuel 2012.

Utiliser l'appui budgétaire pour lutter contre le changement climatique aux Seychelles



Titre: Programme d'aide à la lutte contre le changement climatique aux Seychelles.

Domaines prioritaires: Intégration et MDP.

Secteurs: Développement global et réduction de la pauvreté; énergie.

Budget: Valeur totale: 2 millions € provenant de l'AMCC - Appui budgétaire général.

Partenaires: Comité national du changement climatique, Ministères de l'intérieur, de l'environnement, du transport et de l'énergie, Commission de l'énergie des Seychelles.



Vie marine, océan Indien

La Stratégie nationale de réponse au changement climatique des Seychelles a vu le jour en 2009 dans le but de surmonter les effets du changement climatique dans un archipel à l'environnement fragile, où 90 pour cent de la population et du développement se concentrent

sur les plateaux côtiers. En raison du changement climatique, ces régions densément peuplées risquent d'être victimes d'inondations plus importantes, d'une érosion plus forte sous l'effet de l'élévation du niveau de la mer, et de tempêtes tropicales plus violentes.



Pêcheur, océan Indien

“L’Union européenne est un allié naturel des petits États insulaires comme les Seychelles dans l’action mondiale contre le changement climatique.”

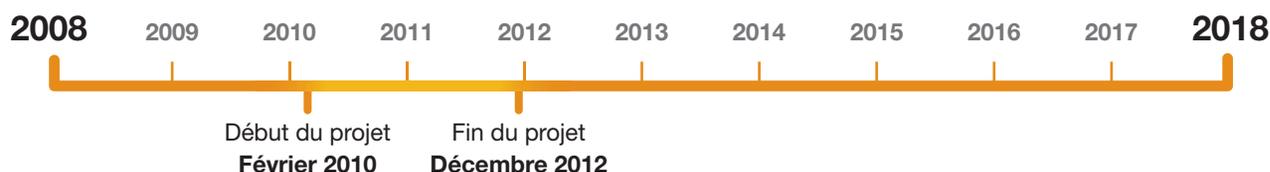
Ambassadeur Alessandro Mariani, chef de la délégation de l’UE auprès de la République des Seychelles

L’AMCC soutient le travail du gouvernement des Seychelles à l’aide d’un programme d’une valeur de 2 millions € visant à appuyer les politiques nationales de développement durable et la mise en œuvre de la stratégie nationale de réponse au changement climatique.

Le programme vise à assurer l’intégration du changement climatique dans les politiques de développement national et les stratégies sectorielles et plans d’action principaux, y compris

en renforçant les capacités des principales parties prenantes et en mettant en place des mécanismes de pilotage et de contrôle robustes.

Il vise également à développer un cadre institutionnel et juridique solide dans le secteur de l’énergie, notamment eu égard au Mécanisme de développement propre (MDP), en vue de permettre une large participation et des investissements dans les énergies renouvelables, l’innovation, l’accès aux technologies, ainsi que l’amélioration de l’efficacité énergétique.



Principales réalisations à ce jour: Approbation par le gouvernement de la stratégie nationale de réponse au changement climatique et d’une nouvelle politique énergétique.

Enseignements tirés: Il faut cibler l’assistance technique institutionnelle de haut niveau ainsi que le renforcement des capacités, compte tenu du cadre institutionnel complexe du pays; la coordination entre les acteurs est un élément essentiel du renforcement institutionnel.

Actions à venir: Recherche par l’UE et les autres bailleurs de fonds des moyens de faciliter la mise en œuvre d’une assistance technique et d’un renforcement des capacités de haut niveau; renforcement des capacités de gestion et de coordination en vue de mettre en œuvre la Stratégie nationale de réponse au changement climatique et la Stratégie de développement durable des Seychelles; renforcement du niveau d’expertise et des capacités techniques de la Commission de l’énergie des Seychelles.

Aligner les priorités de la lutte contre le changement climatique et du développement par une démarche d'intégration au Cambodge



Titre: Alliance cambodgienne contre le changement climatique.

Domaine prioritaire: Intégration.

Secteur: Développement global et réduction de la pauvreté.

Budget: Valeur totale: 6,1 millions €, dont 2,2 millions € en provenance de l'AMCC - Programme d'appui aux politiques sectorielles. Autres contributions: Danemark 0,4 million €, Suède 1,5 million € et PNUD 2 millions €.

Partenaires: PNUD, Ministère de l'environnement – Département du changement climatique, Comité national du changement climatique.



Jeune garçon tenant un poisson pêché, Cambodge

“...Le changement climatique devient une menace constante compte tenu de l'intensification et de la fréquence plus grande des sécheresses et des inondations... Le Cambodge a lancé avec succès l'Alliance cambodgienne contre le changement climatique en vue de renforcer les institutions nationales.”

S.E. Hor Namhong, Vice-Premier Ministre, à l'occasion du débat général de la 66e session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Avec 80 pour cent de sa population rurale tributaire de cultures de subsistance, le Cambodge doit d'urgence renforcer sa capacité à faire face au changement climatique, qui risque d'avoir des conséquences sur la sécurité alimentaire et la pauvreté.

Ce pays d'Asie du Sud est confronté à une série de problèmes, dont un manque de capacité d'adaptation, des infrastructures hydrauliques insuffisantes et la dégradation des écosystèmes forestiers et palustres. L'agriculture cambodgienne est particulièrement vulnérable aux changements dans le régime des précipitations, et le secteur de la pêche est très vulnérable au changement climatique.

Le programme de l'AMCC au Cambodge vise à s'assurer que les activités liées au changement climatique font l'objet d'une bonne appropriation nationale, sont dirigées par des acteurs nationaux et s'alignent sur les priorités nationales



Diversification des cultures, Cambodge

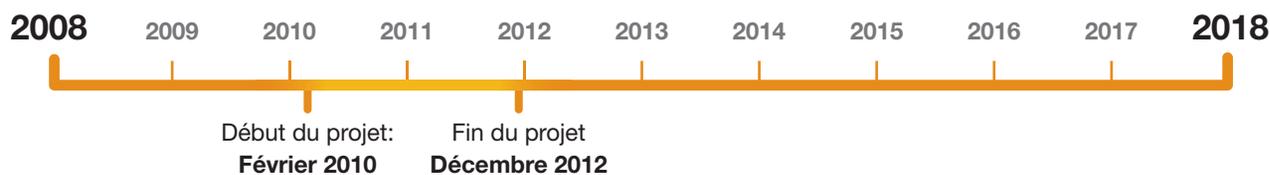
en matière de développement. Il est également essentiel de veiller à ce qu'elles soient coordonnées et mises en œuvre de manière efficace.

Le programme vise à améliorer la capacité du Comité national du changement climatique, des ministères sectoriels et de la société civile à faire face au

changement climatique. Il porte sur des domaines tels que la coordination de l'élaboration des politiques nationales, le suivi de la mise en œuvre de la stratégie, de la politique et des plans nationaux en matière de changement climatique, la sensibilisation et le partage de connaissances, et la préparation d'un fonds fiduciaire

national. Des feuilles de route et lignes directrices sur l'intégration sont en outre préparées en vue de faciliter l'intégration du changement climatique dans les activités sectorielles, et les travaux progressent pour combler les lacunes existantes au niveau des politiques et réglementations. La capacité de négociation du pays dans le domaine du changement climatique fait aussi l'objet d'un renforcement.

Dans le cadre du programme, une campagne d'information et d'apprentissage est en cours, qui vise les différentes régions et les différents groupes vulnérables. Un accent particulier est mis sur l'intégration des femmes dans le processus, non seulement en tant que bénéficiaires, mais aussi en tant que participantes et décideuses.



Principales réalisations à ce jour: Mise en place d'un organe technique interministériel; définition et adoption d'une feuille de route pour l'intégration du changement climatique au niveau des secteurs et d'un plan stratégique climat; mise en place du secrétariat du fonds fiduciaire; organisation du deuxième Forum national sur le changement climatique; mise en place d'une plateforme commune pour le dialogue technique et politique; participation d'une délégation interministérielle à la 16e Conférence des Parties de la CCNUCC; sensibilisation accrue du public et renforcement du partage d'informations avec les citoyens; lancement de deux documents nationaux essentiels pour permettre un renforcement de la communication et du débat public sur les conséquences du changement climatique; gestion d'opérations de subvention afin de permettre aux agences gouvernementales et aux organisations de la société civile (OSC) d'accéder à des subventions.

Enseignements tirés: Une communication nationale, infranationale et interministérielle efficace est essentielle pour partager les enseignements tirés et répliquer les approches efficaces à plus grande échelle; l'évolution vers des dispositifs institutionnels et de financement nationaux en matière de changement climatique est liée aux réformes du gouvernement national; une aide est nécessaire pour permettre au gouvernement de mettre en place les politiques et les procédures appropriées; une action de communication est essentielle pour faire percevoir la réponse au changement climatique comme une question liée au développement et aux moyens de subsistance; les capacités de la société civile locale sont également cruciales pour apporter une réponse au changement climatique.

Actions à venir: Renforcement de la capacité et de la visibilité du Comité national du changement climatique; renforcement des partenariats et développement d'un cadre de collaboration entre les agences gouvernementales, et entre le gouvernement, les collectivités et le secteur privé; finalisation du plan stratégique de réponse au changement climatique, sur une base consultative; organisation d'activités de sensibilisation; mise en place d'un site internet et d'une plateforme de gestion des connaissances; lancement d'un deuxième appel à propositions; création d'une feuille de route pour la nationalisation du fonds fiduciaire.

Renforcer la résilience dans les Îles Salomon



Titre: Programme d'assistance dans le domaine du climat des Îles Salomon.

Domaines prioritaires: Intégration, adaptation et RRC.

Secteur: Développement global et réduction de la pauvreté.

Budget: Valeur totale: 2,8 millions € provenant de l'AMCC - Appui budgétaire général.

Partenaires: Ministère de l'environnement, du changement climatique et de la gestion des catastrophes, et Ministère de la planification.



Île densément peuplée, Îles Salomon

résidant sur les atolls de faible altitude, les îles artificielles et les autres zones côtières peu élevées.

Le programme entend promouvoir une intégration efficace des priorités en matière de changement climatique et de réduction des risques de catastrophe dans les politiques nationales de développement et les principales stratégies sectorielles; veiller à ce que des budgets soient alloués aux principales institutions chargées de la mise en œuvre des activités dans ces deux domaines; et renforcer les capacités institutionnelles au sein du Ministère de l'environnement et du Bureau national de gestion des catastrophes.

Des consultations avec les parties prenantes sont entreprises en vue de la préparation de la stratégie nationale de réponse au changement climatique. Il s'agira notamment d'identifier et de hiérarchiser les communautés concernées en fonction de leur niveau de risque, et d'estimer de manière réaliste les coûts liés aux mesures d'adaptation au changement climatique, y compris les coûts de réinstallation.

“Nous sommes de plus en plus préoccupés, étant en première ligne pour observer les conséquences du changement climatique. Celui-ci cause la lente érosion de l'atoll d'Otong Java, dont l'altitude est très basse. Dans certains villages, la mer gagne peu à peu du terrain, jusqu'à arriver sur le pas de la porte des habitants.”

Casper Supa, chargé de projet, Pacific Adaptation to Climate Change (PACC)

Les Îles Salomon sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique, et la faiblesse de l'économie aggrave cette vulnérabilité. Le pays est très dépendant des ressources naturelles, et le déclin de l'industrie du bois affecte l'économie.

Dans le cadre de ce programme d'assistance climatique, l'AMCC s'efforce de renforcer les capacités du gouvernement en matière d'amélioration des politiques, de coordination et de mise en œuvre de la Stratégie nationale de réponse au changement climatique. Le programme va plus particulièrement faciliter l'adaptation et réduire la vulnérabilité des communautés



Côte corallienne, Îles Salomon

Principales réalisations à ce jour: Mise en place d'un Groupe de travail sur le changement climatique qui tient lieu de forum pour le dialogue politique et d'instance de coordination avec les bailleurs de fonds; intégration du changement climatique dans la Stratégie nationale de développement, le Plan national de transport et le budget 2011; organisation de consultations provinciales sur la politique de réponse au changement climatique.

Enseignements tirés: Le grand nombre d'acteurs et la définition large du «secteur» du changement climatique constituent un défi pour la mise en place d'une coordination efficace; l'appropriation et le leadership par le gouvernement, l'engagement politique et l'élaboration d'une matrice d'actions permettant d'évaluer les progrès et de structurer le dialogue politique sont des éléments importants; il est essentiel de s'attaquer aux problèmes de capacité si l'on veut faire aboutir l'initiative.

Actions à venir: Finalisation de la politique relative au changement climatique; renforcement des capacités de la division «changement climatique» du Ministère de l'environnement; mise au point d'une matrice d'actions et de résultats attendus devant servir d'outil au Groupe de travail sur le changement climatique.





Femme portant un plateau de fruits et légumes, Afrique

Faire bouger les choses au niveau régional

Le changement climatique ne respecte pas les frontières nationales. Il n'épargne aucune région du globe, quels que soient le niveau des émissions de gaz à effet de serre des pays ou leur capacité à faire face aux effets du changement climatique.

Il est fréquent que des pays voisins qui partagent une caractéristique géographique, comme un bassin fluvial, soient confrontés à des défis similaires. C'est par exemple le cas du bassin inférieur du Mékong, ainsi que de régions comme le Pacifique et les Caraïbes, où un certain nombre de petits États insulaires rencontrent des problèmes semblables en matière de changement climatique, mais sont mal outillés pour y faire face en raison de leur taille ou de la fragilité de leur économie.

Beaucoup de pays partenaires soutenus par l'AMCC appartiennent également à des organisations régionales qui mettent déjà en œuvre

des programmes de réponse au changement climatique au bénéfice de leurs pays membres.

La constitution de partenariats et la complémentarité sous-tendent les activités de l'AMCC, qui apporte son appui, à l'heure actuelle, à sept programmes régionaux venant compléter ses 25 interventions nationales existantes. En ce qui concerne les programmes régionaux, l'accent est généralement mis sur le renforcement des capacités, la recherche appliquée et l'assistance technique, ainsi que sur la promotion de l'échange d'expériences entre les pays.

Les programmes soutenus par l'AMCC sur le continent africain sont mis en œuvre par une série d'organisations existantes, qui poursuivent des objectifs de développement communs pour leurs pays membres. Parmi ces organisations, citons le Marché

commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA). En Afrique de l'Ouest, les organisations partenaires sont la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) et le CILLS (Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse). L'AMCC collabore également avec l'Union africaine dans le cadre d'initiatives à l'échelle du continent.

Dans le Pacifique, l'AMCC collabore avec l'Université du Pacifique Sud et le Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SPC) dans divers États. Dans les Caraïbes, l'AMCC vient en aide aux 17 pays membres du Forum des Caraïbes (CARIFORUM) via le Centre sur le changement climatique de la Communauté des Caraïbes (CCCCC), tandis qu'en Asie du Sud-Est, l'AMCC soutient l'initiative d'adaptation au changement climatique (IACC) de la Commission du bassin du Mékong (MRC en anglais) (voir tableau 2).

En ce qui concerne les programmes régionaux, l'accent est généralement mis sur le renforcement des capacités, la recherche appliquée et l'assistance technique, ainsi que sur la promotion de l'échange d'expériences entre les pays.

Tableau 2: Aperçu des programmes régionaux soutenus par l'AMCC

Région	Partenaires	Domaines prioritaires de l'AMCC	Secteurs	Budget (Contribution de l'AMCC:)	Durée
Afrique	Union africaine (UA), Banque africaine de développement (BAfD) et Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CENUA)	Adaptation et MDP	Développement global et réduction de la pauvreté Agriculture; énergie; sécurité alimentaire; santé; eau	8 millions €	2011 à 2014 (estimation)
Afrique de l'Ouest	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse (CILSS)	Intégration, adaptation et MDP	Développement global et réduction de la pauvreté Agriculture; énergie; forêts; infrastructures; gestion du territoire	4 millions €	2011 à 2015
Afrique orientale et australe	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Intégration, adaptation et MDP	Développement global et réduction de la pauvreté Agriculture; énergie; forêts; gestion du territoire	4 millions €	2010 à 2014
Caraïbes	Forum des Caraïbes (CARIFORUM) et Centre sur le changement climatique de la Communauté des Caraïbes (CCCCC)	Adaptation, REDD, MDP et RRC	Agriculture; éducation; énergie; pêche; forêts; santé; tourisme; eau	8 millions €	2011 à 2014
Bassin inférieur du Mékong	Commission du bassin du Mékong (MRC)	Intégration et adaptation	Développement global et réduction de la pauvreté Agriculture; ressources naturelles	5 millions €	2012 à 2016
Pacifique	Université du Pacifique Sud (UPS)	Adaptation	Éducation, recherche; développement technologique	8 millions €	2011 à 2014
Pacifique Sud	Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SPC) et Secrétariat du Programme régional du Pacifique pour l'environnement (SPREP)	Intégration et adaptation	Développement global et réduction de la pauvreté Gestion des zones côtières; santé; infrastructures, eau et assainissement	11,4 millions € (dont 10 millions € de financement à mise en œuvre rapide de la CE)	2011 à 2015

Améliorer la résilience au changement climatique dans les îles du Pacifique

Domaines prioritaires: Intégration et adaptation.

Secteurs: Développement global et réduction de la pauvreté; gestion des zones côtières; santé; infrastructures; eau et assainissement.

Budget: Valeur totale: 11,4 millions € provenant de l'AMCC, dont 10 millions € de financement à mise en œuvre rapide de la CE - Approche projet.

Partenaires: Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SPC), Secrétariat du Programme régional du Pacifique pour l'environnement (SPREP).

“Le projet va aider les pays à mettre en place des programmes axés sur le changement climatique et des dispositifs de gestion qui leur permettent d'absorber efficacement les flux de financement accrus liés au changement climatique.”

Dr Jimmie Rodgers, directeur général du Secrétariat de la Communauté du Pacifique



Enfants devant un réservoir d'eau, Tuvalu

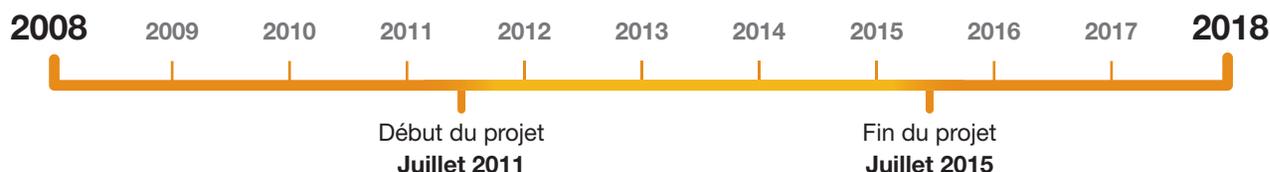
La moitié de la population des îles du Pacifique vit à proximité des côtes. Ces États insulaires sont par conséquent fortement exposés à des menaces telles que l'élévation du niveau de la mer et les phénomènes météorologiques extrêmes, tant sur le plan des opportunités économiques que de leurs moyens de subsistance. Leurs perspectives de croissance économique sont limitées, ils sont confrontés à des contraintes structurelles en matière de capacités, et sont exposés à des catastrophes naturelles récurrentes telles que les cyclones et les typhons.

Les modèles climatiques indiquent que la région du Pacifique va continuer à se réchauffer. Les communautés côtières, les atolls et, sur les îles plus grandes, les

régions deltaïques à faible élévation et densément peuplées sont particulièrement vulnérables aux changements, même limités.

Par conséquent, l'AMCC aide les gouvernements des îles Cook, des Kiribati, des îles Marshall, de Micronésie, de Nauru, de Niue, des Palaos, des Tonga et des Tuvalu à faire face au changement climatique et soutient les initiatives des organes régionaux dans ce domaine.

Si l'échelon régional est tout à fait conscient des risques liés au changement climatique, les cadres stratégiques pour y faire face font défaut à l'échelon national. Le programme financé par l'AMCC vise à faire en sorte que les pays insulaires soient mieux à même



d'intégrer le changement climatique dans leurs politiques, leurs processus de planification et leurs budgets nationaux.

Les projets sur le terrain sont adaptés aux besoins des pays. Ils couvrent des secteurs tels que la gestion durable des ressources naturelles, la sécurité alimentaire, la gestion des

déchets, l'eau, la santé, le tourisme, la pêche, la gestion des côtes et l'aménagement urbain.

Les activités au niveau national comprennent l'élaboration de feuilles de route pour l'adaptation, la mise en œuvre des projets définis dans ces feuilles de route, le passage en revue des plans existants, l'organisation

d'ateliers de coordination et la mise en œuvre de projets pilotes.

Au niveau régional, l'accent est mis sur le renforcement de la capacité régionale à répondre aux besoins nationaux en matière d'adaptation, et sur l'établissement de mécanismes de coordination régionale innovants.

Principales réalisations: Signature, en juillet 2011, d'une convention de contribution avec le SPC; premières mesures prises en vue de la constitution de l'équipe de projet.

Enseignements tirés: Sur base de l'expérience d'identification et de formulation du projet, la mise en œuvre simultanée d'une approche «du sommet à la base» et d'une approche «de la base au sommet» est le meilleur moyen d'améliorer la capacité d'adaptation des habitants du Pacifique. Dans ce contexte, le fait de faciliter l'adaptation autonome en s'intéressant aux aspects positifs des cultures et sociétés communautaires du Pacifique est souvent un élément décisif, en particulier lorsque cette approche s'accompagne d'une participation active de l'ensemble des parties prenantes, y compris les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations régionales du Pacifique.

Actions à venir: Les prochaines étapes consistent à effectuer des évaluations sur le terrain et des missions de consultation dans chacun des neuf pays afin d'identifier les priorités et de préparer des projets de plans nationaux de mise en œuvre. Ces mesures coïncideront avec le lancement d'ateliers de formation techniques sous-régionaux, d'une aide consultative technique à court terme et de projets pilotes d'adaptation.

Poursuivre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les Caraïbes

Domaines prioritaires: Adaptation, REDD, MDP et RRC.

Secteurs: Agriculture; éducation; énergie; pêche; forêts; santé; tourisme; eau.

Budget: Valeur totale: 8 millions € de l'AMCC - Approche projet.

Partenaires: Centre sur le changement climatique de la Communauté des Caraïbes, Institut de météorologie et d'hydrologie des Caraïbes, Institut météorologique cubain, Agence d'intervention rapide et de réponse aux catastrophes des Caraïbes, Université des Antilles, Institut caribéen de santé environnementale, Institut caribéen de recherche et de développement agricoles, Institut caribéen des ressources naturelles.



Irrigation d'une plantation de canne à sucre, Caraïbes

Dans les Caraïbes, l'AMCC finance un programme de 8 millions € qui aide les 17 États membres du CARIFORUM à faire face aux effets du changement climatique.

En tant qu'États individuels, les îles des Caraïbes sont mal préparées pour faire face aux différentes menaces liées au changement climatique, notamment l'élévation du

niveau de la mer, l'érosion côtière, la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes et les problèmes d'énergie et de sécurité alimentaire. La région ne possède pas les capacités techniques, institutionnelles et financières nécessaires pour lutter contre les effets du changement climatique, qui s'observent déjà sur le terrain.

“L’existence même de petits États insulaires comme ceux des Caraïbes et du Pacifique pourrait être compromise si les tendances actuelles ne sont pas inversées ou modifiées.”

Freundel Stuart, Premier Ministre de la Barbade, à l’occasion du débat général de la 66e session de l’Assemblée générale des Nations Unies



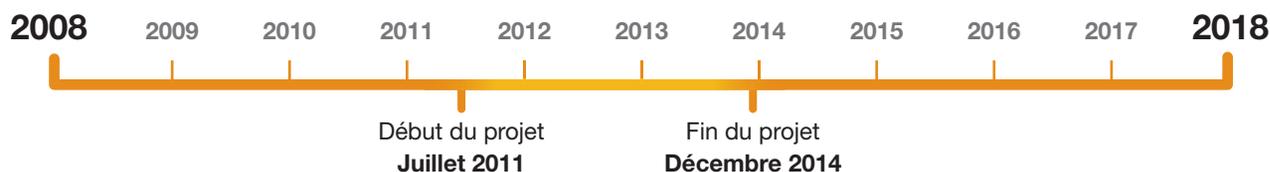
Habitation d’un travailleur agricole, Caraïbes

Dans le cadre du CARIFORUM, ces États font front commun pour faire face à une menace commune avec l’aide de l’UE. Le programme des Caraïbes est clairement axé sur l’objectif d’améliorer les capacités et la résilience aux niveaux local, national et régional, par la mise en œuvre de solutions qui conjuguent développement durable, gestion des risques et adaptation.

Dans le cadre du programme, des actions seront entreprises en vue d’améliorer les modèles régionaux

de prévisions climatiques. Une autre priorité consiste à améliorer la surveillance du climat, l’extraction de données et les outils de réduction des risques de catastrophe.

L’amélioration des évaluations de la vulnérabilité et des risques ainsi que des capacités locales est un autre domaine visé par le programme, et des projets pilotes d’adaptation sont également prévus. En outre, le programme aide les îles des Caraïbes à accéder aux financements liés au carbone.



Principales réalisations à ce jour: Le contrat de subvention est le résultat d’un processus intensif de préparation et de consultation et est adapté aux besoins et priorités spécifiques des Caraïbes.

Enseignements tirés: Les techniques de modélisation d’ensemble et les évaluations de la vulnérabilité peuvent être utiles pour l’identification des actions d’adaptation et d’atténuation aux niveaux local et national.

Actions à venir: Amélioration des capacités prédictives des modèles climatiques régionaux; amélioration de la surveillance du climat, de l’extraction des données et des outils spatiaux pour la réduction des risques de catastrophe; perfectionnement des méthodes d’évaluation de la vulnérabilité et des risques; lancement de programmes pilotes d’adaptation; renforcement des capacités régionales en vue de l’accès aux financements carbone liés à divers mécanismes.

Répondre aux problèmes transfrontaliers et à l'échelle du bassin dans la région du Mékong inférieur

Domaines prioritaires: Intégration et adaptation.

Secteurs: Développement global et réduction de la pauvreté; agriculture; ressources naturelles; gestion des terres; eau et assainissement.

Budget: Valeur totale: 11,55 millions €. Contribution de l'AMCC: 5 millions €, dont 1,54 million € de financement à mise en œuvre rapide de l'Irlande et 1,54 million € de financement à mise en œuvre rapide de la CE - Approche projet. Les autres contributions à l'Initiative d'adaptation au changement climatique proviennent de l'Australie (1,64 million €), du Danemark (0,65 million €), du Grand-Duché de Luxembourg (1,9 million €) et de l'Allemagne (1,4 million €).

Partenaires: Commission du bassin du Mékong (MRC).



Fleuve Mékong, Thaïlande

“La mer se rapproche; elle a d'abord fait valoir ses droits sur la mangrove et ensuite sur les eucalyptus. Il n'en reste plus rien.”

M. Ky Quang Vinh, un agriculteur vietnamien résidant à Kien Giang, au Vietnam.

Dans le bassin inférieur du Mékong, l'AMCC soutient les efforts d'une initiative existante menée par la MRC, qui vise à mettre en œuvre des mesures prioritaires d'adaptation et d'atténuation et à intégrer le changement climatique dans les stratégies de développement du Cambodge, du Laos, de la Thaïlande et du Vietnam.

En 2007, la MRC préconisait une initiative régionale visant à mettre en place les connaissances, les outils et les capacités nécessaires pour aider les pays membres à s'adapter aux effets du changement climatique. Parmi ceux-ci, citons la multiplication des sécheresses et des inondations, l'altération des écosystèmes naturels, et des changements affectant l'agriculture et la production alimentaire. L'Initiative d'adaptation au changement climatique (IACC) a ainsi vu le jour en 2009, et s'est dotée d'une programmation à long terme courant jusqu'en 2025.

L'IACC porte essentiellement sur les problèmes transfrontaliers et à l'échelle du bassin et sur les secteurs

pour lesquels la MRC dispose d'un mandat et d'une expérience, comme les inondations et les sécheresses, l'agriculture, la pêche, l'aquaculture, l'énergie hydroélectrique et le transport fluvial. L'initiative porte sur le pilotage et la démonstration de la planification et de la mise en œuvre de mesures d'adaptation à l'échelle de la région, en tirant des leçons des pratiques existantes, en vue d'améliorer la performance et d'influencer les stratégies et les plans.

Dans le cadre de cette initiative, l'AMCC facilite également le renforcement des capacités et le recours à des outils d'adaptation spécifiques. L'Alliance espère ainsi voir se mettre en place des stratégies et des plans d'adaptation à divers niveaux, qui seraient régulièrement mis à jour et intégrés aux plans de développement pertinents, tandis que leur mise en œuvre serait surveillée et ferait l'objet de rapports réguliers. En outre, la coopération régionale, les échanges et l'apprentissage sont favorisés dans le cadre de partenariats.



L'initiative est axée sur quatre domaines connexes. Ceux-ci concernent l'identification des meilleures pratiques en vue d'améliorer les résultats et d'influencer la formulation des plans et des stratégies à travers divers secteurs; l'amélioration de la capacité à gérer le changement climatique et à s'y adapter à différents niveaux et différentes phases de planification, notamment à l'aide d'outils; l'intégration des stratégies et plans d'adaptation dans les plans de développement, les systèmes de suivi et de reporting; et la coopération, l'échange et l'apprentissage à l'échelle régionale.

En soutenant des initiatives existantes axées sur le long terme et en travaillant avec des partenaires, l'AMCC contribue à la réalisation de ses objectifs principaux et renforce l'aide à l'une des régions les plus vulnérables au changement climatique.

Principales réalisations de l'IACC à ce jour: Mise en place d'un certain nombre de projets de démonstration; mise en place de mécanismes institutionnels et de travail; mise au point d'outils d'évaluation de l'impact du changement climatique et de la vulnérabilité à celui-ci; promotion de la collaboration.

Enseignements tirés: Il est nécessaire de maintenir en place un cadre stratégique et des dispositifs de pilotage solides; la production d'intrants de haute qualité par des réseaux d'experts, des groupes de travail techniques et autres partenaires s'impose pour orienter l'IACC; la mise en place d'un réseau régional de projets de démonstration locaux est l'un des fondements de l'IACC.

Actions à venir: La mise sur pied d'un réseau régional de projets de démonstration locaux est une priorité essentielle; la réalisation d'évaluations des zones humides et autres écosystèmes, des risques d'inondation et de sécheresse et de l'énergie hydroélectrique constitue une autre priorité, ces évaluations pouvant se faire à l'échelle du bassin, au niveau sectoriel ou sur une base transfrontalière; la constitution d'un Panel du Mékong sur le changement climatique et d'une Stratégie et d'un Plan d'action en vue de l'adaptation fait également partie des multiples priorités; il faut en outre étendre le réseau et les partenariats, et intégrer la problématique hommes-femmes.



Rizières, Vietnam

Faire face au changement climatique en Afrique de l'Ouest

Domaines prioritaires: Intégration, adaptation et MDP.

Secteurs: Développement global et réduction de la pauvreté; agriculture; énergie; forêts; gestion du territoire; et infrastructures.

Budget: Valeur totale: 4 millions € de l'AMCC - Approche projet.

Partenaires: Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse (CILSS), Centre mondial d'agroforesterie, Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR), Programme de recherche sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire, Centre technique de coopération agricole et rurale.



Village sur pilotis, Bénin

Les pays d'Afrique de l'Ouest sont confrontés à un avenir difficile: le changement climatique a des conséquences sur la sécurité alimentaire et la sécurité d'approvisionnement en eau, tandis que la population augmente – elle devrait doubler d'ici 2050. Les populations de ces pays sont déjà sévèrement touchées.

Les températures augmentent et depuis les années '90, les sécheresses et les inondations se succèdent d'une année à l'autre, s'accompagnant de phénomènes météorologiques extrêmes. Par conséquent, la production agricole et l'approvisionnement en eau sont de plus en plus instables. La dégradation des terres est également un problème majeur.



Chevrier et son troupeau sur les bords du Niger, Afrique

“Les sécheresses, les inondations et les tempêtes vont très probablement augmenter, non seulement en fréquence mais aussi en intensité. Le régime des pluies continue à changer et dans les zones côtières, l’élévation du niveau de la mer et des températures va menacer les zones et les écosystèmes côtiers.”

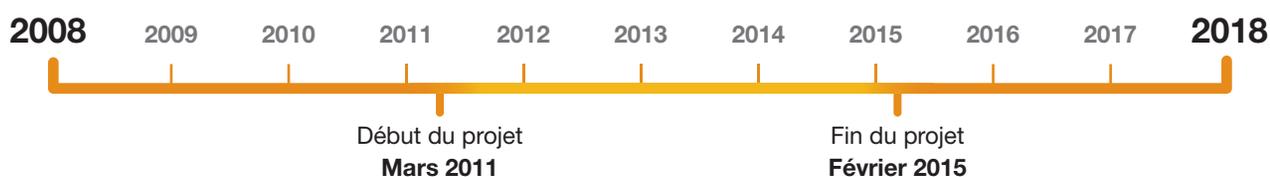
Dr Edward Omane

Boamah, Ministre adjoint de l’environnement, de la science et de la technologie, Ghana

L’AMCC aide la CEDEAO et le CILSS à faire face au changement climatique au moyen d’un programme d’une valeur de 4 millions €.

Lancé en mars 2011, ce programme vise à renforcer la capacité des pays et de la région à formuler et mettre en œuvre des politiques et des stratégies relatives au changement climatique. L’accent est mis sur l’intégration de pratiques et de techniques à faibles émissions de carbone et résilientes au changement climatique dans les stratégies de développement régionales et nationales.

Le programme vise également à renforcer la capacité des pays et de la région à négocier sur les thèmes liés au climat qui sont particulièrement importants pour le Sahel et l’Afrique de l’Ouest. Ces thèmes comprennent l’adaptation, le transfert de technologies, le marché du carbone, l’agriculture, les forêts et l’utilisation des terres. Le programme s’efforce d’améliorer l’accès à l’information sur le climat grâce à des systèmes d’information météorologique et à une meilleure capacité à analyser les données et tendances climatiques, en vue de réduire les risques et les catastrophes liés au climat.



Principales réalisations: Réalisation de supports d’information clés, tels que les publications «Le changement climatique actuel et futur dans les régions semi-arides d’Afrique de l’Ouest: informations essentielles pour une adaptation concrète dans le domaine de l’agriculture» et «Prévisions saisonnières des pluies et des débits des cours d’eau en Afrique de l’Ouest pour la saison des pluies 2011»; organisation, en juin 2011, d’un atelier de renforcement des capacités en matière de prévisions hydrologiques.

Enseignements tirés: Des capacités techniques et des dispositifs institutionnels bien définis sont essentiels pour la formulation et la mise en œuvre de programmes régionaux.

Actions à venir: Intégration, dès que possible, des conclusions de l’exercice de suivi entrepris en octobre 2011, et mise en œuvre des activités ultérieures en conséquence.

Cultures touchées par la sécheresse, Afrique





Travailler main dans la main pour
promouvoir le dialogue et faire
progresser l'action de réponse au
changement climatique

Renforcer le dialogue et l'échange d'expériences

Au-delà de la coopération financière et technique, l'AMCC offre une plateforme de dialogue et d'échange entre l'UE et les pays en développement les plus vulnérables au changement climatique, et plus particulièrement les PMA et les PEID. L'objectif est de faire du changement climatique une question fondamentale dans le partenariat entre ces pays et l'UE, de renforcer la confiance et de favoriser la convergence des visions sur les meilleurs moyens de faire face au problème.

Les approches nationales et régionales de l'AMCC sont parallèles et complémentaires.

Au niveau national, le dialogue porte d'abord et avant tout sur l'intégration du changement climatique dans les stratégies de développement, les plans et les budgets nationaux, et sur l'identification et la mise en œuvre d'actions concrètes pour y faire face. Au niveau régional, l'accent est mis sur la volonté de réunir les acteurs clés en vue de partager leurs

connaissances et leurs expériences, de parvenir à un accord et de s'unir autour d'une cause commune.

Ce dialogue et cet échange d'idées et d'expériences constituent un processus continu, dont les résultats doivent contribuer à la définition d'un régime climatique pour la période postérieure à 2012 sous l'égide de la CCNUCC.

Intégrer le changement climatique dans le dialogue politique au niveau national

Grâce à son vaste réseau de délégations et à l'existence d'un dialogue politique bien établi avec les gouvernements partenaires, l'UE dispose des canaux nécessaires pour sensibiliser les acteurs à cette question de portée mondiale, en vue de son intégration dans le contexte des politiques nationales de développement.

Plus précisément, le dialogue peut porter sur l'importance de compléter les projets par des interventions au niveau macroéconomique ou sectoriel, augmentant ainsi les chances de promouvoir une approche intersectorielle axée sur une meilleure gestion des risques climatiques. Une approche de ce type peut contribuer à s'assurer que l'adaptation au changement climatique n'est plus la prérogative exclusive des ministères de l'environnement, mais qu'elle est intégrée dans



Cultivateur vannant du riz, Poukhouth, Laos

l'effort de développement global des pays et dans la coopération au développement de l'UE.

Par exemple, la stratégie de l'UE pour le Pacifique adoptée en 2006 s'engage à intégrer systématiquement le changement climatique dans la coopération au

développement. Tous les documents de stratégie pays définissant les axes de la coopération de l'UE dans le Pacifique ont par conséquent fait de l'énergie renouvelable et/ou de l'eau des secteurs prioritaires, ce qui ouvre une opportunité de dialogue approfondi au niveau national.

Promouvoir le dialogue et l'action dans le domaine du changement climatique au niveau régional

Un certain nombre de manifestations de haut niveau ont été organisées par l'AMCC en vue de faciliter l'échange de vues et d'expérience, qui étaient toutes adaptées au public et à la région. Des conférences régionales en Asie, en Afrique, dans le Pacifique et les Caraïbes ont servi de cadre au dialogue et à l'engagement sur le thème du changement climatique.

“Le moment est venu pour nous de parler haut et fort. Si nous ne nous unissons pas pour faire entendre notre voix, nous risquons fort d'être les premières et principales victimes du changement climatique.”

Honorable Cheik Hasina, Premier Ministre du Bangladesh

Les pays d'Asie collaborent pour faire face au changement climatique

En Asie, l'AMCC complète les forums existants et est plus particulièrement axée sur les PMA de la région, dont beaucoup partagent les mêmes préoccupations en matière de changement climatique.

La Rencontre Asie-Europe (ASEM) constitue un forum Europe-Asie depuis 1996. Chaque année, les sommets et réunions de l'ASEM entretiennent le dialogue sur toute une série de sujets, y compris la prévention des catastrophes, le changement climatique et le développement.

L'AMCC est allée un pas plus loin dans le dialogue dans le cadre de sa Conférence régionale Asie, organisée à Dhaka, au Bangladesh, en mai 2010. Des politiciens de haut niveau, comme le Premier Ministre du Bangladesh et le Commissaire européen à l'action pour le climat, ont pris part à la manifestation. Des pays comme l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bhoutan, le Cambodge, le Laos, les Maldives, le Myanmar et le Népal, tous très vulnérables au changement climatique, ont également envoyé



Réhabilitation des moyens de subsistance après le passage du Cyclone Sidr, Bangladesh

des représentants. Les participants ont accepté de collaborer en vue de mobiliser l'aide internationale pour renforcer l'action de réponse au changement climatique.

La conférence a amené le Bangladesh, le Cambodge, les Maldives et l'UE à signer une déclaration conjointe, dans laquelle ils acceptent de coopérer en vue de la conclusion d'un accord pour la période postérieure à 2012 dans

le cadre de la CCNUCC et du Protocole de Kyoto. Dans cette déclaration, les parties s'engagent à travailler ensemble en vue de mobiliser l'appui politique nécessaire au renforcement de l'action dans le domaine du changement climatique, et à coopérer en vue de s'adapter et d'intégrer, dans les stratégies de développement et de réduction de la pauvreté, les aspects liés à la réduction des risques de catastrophe et au changement climatique.

L'AMCC soutient le partenariat Afrique-UE sur le changement climatique



Bateaux de pêche, Gambie

En Afrique, le dialogue de l'AMCC intervient dans le cadre du Partenariat stratégique Afrique-UE. La Stratégie conjointe Afrique-UE de 2007 définit les orientations politiques à long terme entre l'Europe et l'Afrique, sur la base d'une vision et de principes communs. Le changement climatique est l'un des huit domaines du Plan d'action stratégique pour la période 2011-2013, tandis que le renforcement de l'adaptation au changement climatique, notamment via l'AMCC, est l'un des six résultats attendus de cet aspect du Partenariat Afrique-UE.

L'une des étapes essentielles dans ce processus était l'adoption, en novembre 2008, d'une Déclaration conjointe UE-Afrique sur le changement climatique à l'occasion de la onzième réunion ministérielle des troïkas africaine et européenne.

La Conférence régionale africaine de l'AMCC a ensuite été organisée à Addis-Abeba, en Éthiopie, en octobre 2010, juste avant le septième Forum pour le développement de l'Afrique, sur le thème «Agir face au changement climatique pour promouvoir un développement durable en Afrique». Ce fut l'occasion de discuter des préoccupations et des intérêts de l'Afrique en vue de la seizième

Conférence des Parties de la CCNUCC, organisée à Cancún deux mois plus tard, en décembre 2010. La Conférence constituait la plateforme idéale pour renforcer le dialogue entre les partenaires africains et européens au sujet des prochaines étapes dans les négociations internationales sur le climat, des expériences régionales et des initiatives panafricaines dans le domaine du climat.

“L'unité est indispensable pour faire face aux défis du changement climatique, l'atmosphère étant un bien public mondial.”

Jato Sillah, président de la conférence, Ministre des forêts et de l'environnement de Gambie

Les Caraïbes adhèrent à l’alliance entre l’UE et les pays en développement

“Il est absolument nécessaire que tous nos pays identifient et mettent en œuvre, le plus rapidement possible, une série de mesures visant à réduire et à atténuer les effets du réchauffement climatique sur nos pays et nos populations...” Hon. Dean Oliver Barrow, Premier Ministre du Belize, président du CARICOM



Femme âgée devant sa maison en bois, Caraïbes

Lors de la première Conférence ministérielle sur l’environnement entre l’UE, l’Amérique latine et les Caraïbes, organisée en mars 2008, l’adaptation au changement climatique, l’énergie renouvelable et la déforestation étaient inscrites en tête des priorités. Le sommet de Lima de 2008 faisait lui aussi de l’adaptation au changement climatique une priorité, mettant une fois encore l’accent sur le rôle de l’AMCC.

Dans le cadre de la Déclaration CARIFORUM-UE sur le changement climatique et l’énergie, adoptée en mai 2008, les chefs d’État et de gouvernement affirmaient leur volonté de travailler ensemble en vue d’améliorer la coopération dans les

négociations internationales et de renforcer les mesures axées sur le changement climatique, l’énergie et la sécurité alimentaire. Ils saluaient également l’intention de l’UE d’aider et de soutenir la région des Caraïbes dans ses efforts d’adaptation et d’atténuation, par le biais de l’AMCC et d’autres instruments appropriés. Un Cadre régional pour la mise en œuvre d’un développement résilient au changement climatique a ensuite été approuvé par les chefs de gouvernement en juillet 2009.

Les représentants venus des quatre coins des Caraïbes et d’un certain nombre d’organisations régionales et internationales se sont réunis à Belize City, au Belize, en mars 2011, à l’occasion de la conférence régionale

organisée par l’AMCC. Les pays des Caraïbes, les organisations régionales et les partenaires européens ont fait progresser leur agenda commun en matière de changement climatique et ont discuté de la suite à donner à la Déclaration conjointe. Leurs travaux ont porté essentiellement sur les besoins de renforcement des capacités, la réduction des risques de catastrophe, les expériences dans la région, ainsi que sur les prochaines étapes en vue des négociations internationales sur le climat et du projet de plan de mise en œuvre de la Stratégie régionale des Caraïbes sur le changement climatique, dont l’adoption était prévue plus tard dans l’année.

Le Pacifique et l'UE poussent plus loin leur initiative conjointe sur le changement climatique

Dans la région du Pacifique, l'AMCC développe le dialogue sur le changement climatique dans le cadre d'un consensus entre l'UE et les îles du Pacifique sur les priorités et actions à entreprendre dans ce domaine.

La Déclaration conjointe UE-Pacifique sur le changement climatique de novembre 2008 marquait la volonté des États membres du Forum des îles du Pacifique et de l'Europe de faire face aux défis du changement climatique.

La Conférence régionale de l'AMCC dans le Pacifique, organisée à Port-Vila, Vanuatu, en mars 2011, a fait progresser le dialogue et le débat. Elle fut l'occasion pour les pays, territoires et organisations régionales du Pacifique et les partenaires européens de travailler sur les aspects pratiques de la mise en œuvre de l'Initiative conjointe Pacifique-UE sur le changement climatique, officiellement adoptée par le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique et la CE avec la signature d'un Mémorandum d'entente à Strasbourg, en décembre 2010. La Conférence confirmait la nécessité de faire progresser l'Initiative conjointe au moyen d'un Plan d'action, dont la finalisation se basera sur une méthode consultative avant son adoption au niveau ministériel.

“ Le changement climatique et les catastrophes naturelles entravent... les progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans le Pacifique.”

Andris Piebalgs, Commissaire européen au développement



Femmes traversant une rivière, Papouasie-Nouvelle-Guinée

Donner aux décideurs les outils pour intégrer le changement climatique

L'AMCC organise une série d'ateliers en vue de réunir des spécialistes du changement climatique et des décideurs responsables de la planification et de la budgétisation du développement national dans les pays bénéficiaires (voir tableau 3). Les participants sont généralement de hauts fonctionnaires des ministères des finances ou de la planification, jouant un rôle essentiel dans le processus budgétaire, ainsi que de hauts fonctionnaires des ministères de l'environnement responsables du changement climatique. Les participants n'ont pas nécessairement une connaissance approfondie de toutes les questions en jeu ou de la démarche d'intégration, mais ils peuvent jouer un rôle important dans tout effort d'intégration. Des responsables politiques et autres hauts fonctionnaires émanant de ministères concernés par le changement climatique peuvent également participer aux ateliers.

Les ateliers visent à mieux faire comprendre la nécessité d'intégrer l'adaptation et l'atténuation du changement climatique dans les politiques de développement national, les plans et les budgets. Ils présentent aux participants un cadre et des outils disponibles pour l'intégration, et les aident concrètement et les encouragent à mettre en pratique ce qu'ils ont appris sur l'intégration une fois de retour dans leur pays.

En outre, ces ateliers offrent l'occasion de discuter et de constituer des réseaux, permettant aux participants de partager leurs expériences et leurs connaissances. Ils donnent également aux spécialistes du changement climatique l'opportunité de mieux comprendre les opinions et l'expérience des décideurs qui occupent des postes clés pour inscrire l'intégration au cœur des plans de développement nationaux.

Les ateliers sont adaptés aux besoins de chaque région sur le plan de leur structure, de leur objet et de la documentation fournie (voir encadré 2). Les réactions des participants sont positives, et des demandes sont formulées pour l'organisation d'ateliers supplémentaires. Les pays et territoires d'outre-mer (PTOM), par exemple, se sont déclarés intéressés par l'organisation par l'AMCC d'un atelier sur le changement climatique adapté à leurs besoins. Plusieurs participants envisagent aussi de reproduire l'atelier dans leur pays d'origine.

Fin 2012, l'on estime à 250 le nombre de hauts fonctionnaires des ministères des finances, de la planification et de l'environnement qui auront participé aux ateliers techniques, ce qui facilitera la création de liens et l'échange des connaissances permettant de susciter les changements nécessaires dans leurs pays.

Région	Lieu	Date
Pacifique	Vanuatu	Février 2011
Afrique australe et orientale	Lesotho	Octobre 2011
Afrique centrale et orientale	Kenya	Novembre 2011
Afrique de l'Ouest	Sénégal	Décembre 2011
Pays et territoires d'outre-mer	Bruxelles	Janvier 2012
Asie	Thaïlande	Mars 2012
Caraïbes	Jamaïque	Avril 2012

Tableau 3: Ateliers d'intégration du changement climatique de l'AMCC

Des représentants de 18 pays et territoires du Pacifique et de six organisations régionales ont participé à l'atelier technique de l'AMCC, organisé trois jours durant à Port-Vila, Vanuatu, fin février 2011. Parmi ceux-ci, on comptait de hauts fonctionnaires issus de ministères responsables de la planification et du budget national, de l'environnement et du changement climatique, des représentants d'organisations régionales, des partenaires du développement et des représentants de délégations de l'UE.

L'atelier comportait des sessions consacrées aux fondements scientifiques du changement climatique, et aux divers aspects de l'intégration du changement climatique dans les politiques, stratégies et programmes nationaux, sectoriels et locaux. Les participants ont ainsi eu l'occasion d'en apprendre davantage sur l'estimation des coûts, l'évaluation et la sélection des options et mesures d'adaptation et d'atténuation. D'autres modules abordaient les actions de



Délégués à l'atelier d'intégration de l'AMCC pour la région Pacifique, Vanuatu



Photo de groupe lors de l'atelier d'intégration de l'AMCC pour la région Pacifique, Vanuatu

sensibilisation et la formation de partenariats, ainsi que l'intégration du changement climatique dans les systèmes de suivi.

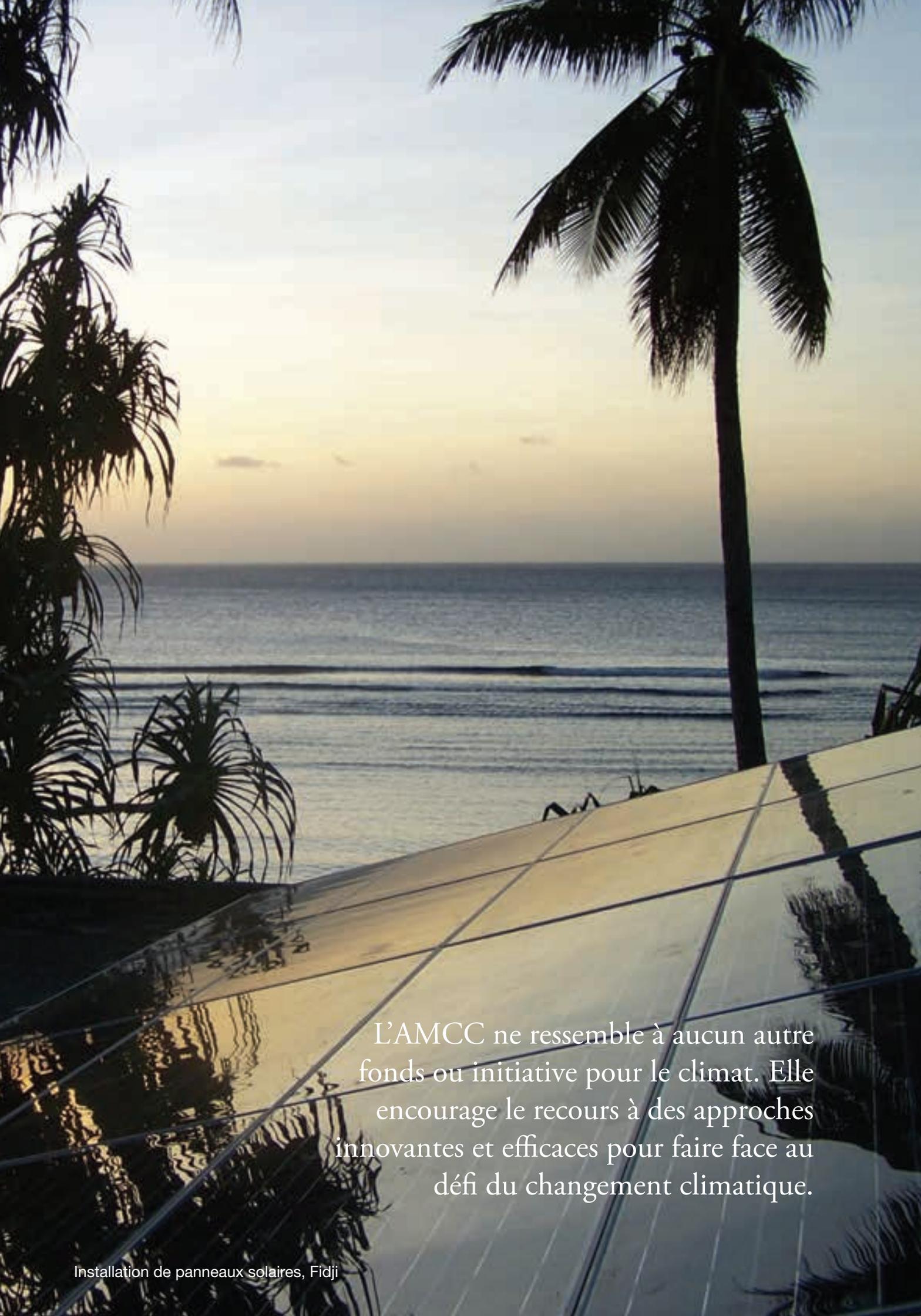
L'atelier comprenait des sessions en table ronde, et offrait des possibilités de discussion et de constitution de réseaux. Les séances de discussion ont notamment permis aux participants d'intégrer des messages essentiels dans le projet de document final de la Conférence régionale de l'AMCC sur le changement climatique, organisée les jours suivants, favorisant ainsi une bonne appropriation des concepts présentés. Les pays et organisations régionales qui participaient ont également eu l'occasion d'intervenir en faisant des présentations.

Une évaluation de ce premier atelier technique a permis de mettre en évidence les aspects pouvant faire

l'objet d'une amélioration pour la suite du programme. Les participants ont fait savoir qu'ils souhaitent que l'on mette davantage l'accent sur la manière dont l'intégration du changement climatique est mise en œuvre dans la pratique, et sur la façon d'utiliser les outils proposés. Les réactions des participants ont également été prises en compte pour revoir certains des modules.

Ces différents enseignements ont été intégrés dans la conception et la mise en œuvre des quatre ateliers organisés ensuite en Afrique, fin 2011. L'on a opté pour une formule plus interactive, basée sur un cadre clair servant de fil conducteur d'un bout à l'autre de l'atelier, et pouvant être ensuite utilisé par chaque pays pour mettre au point un plan d'action pour l'intégration.

Encadré 2: Mobiliser et apprendre de la démarche d'intégration dans le Pacifique

A tropical sunset scene with solar panels in the foreground. The sky is a mix of orange, yellow, and blue, with the sun low on the horizon. The ocean is visible in the middle ground, with gentle waves. In the foreground, there are several solar panels mounted on a structure, reflecting the sunset. Silhouettes of palm trees and other tropical plants are visible against the bright sky.

L'AMCC ne ressemble à aucun autre fonds ou initiative pour le climat. Elle encourage le recours à des approches innovantes et efficaces pour faire face au défi du changement climatique.

Relever les défis et saisir les opportunités

L'AMCC a été créée dans le but d'assurer un avenir plus sûr pour les pays en développement s'efforçant de faire face aux effets du changement climatique. En 2007, l'Alliance s'est lancée dans un ambitieux programme, solidement ancré dans les principes d'efficacité de l'aide et axé sur l'adoption de méthodes innovantes de financement. Ces méthodes comprennent l'utilisation « pilote » (dans ce domaine) de l'appui budgétaire, et le fait de mettre l'accent sur l'intégration du changement climatique dans la planification du développement national et sectoriel.

Comme dans toute initiative ambitieuse, l'AMCC a dû faire face à des défis. Elle a déployé rapidement un vaste éventail d'activités dans divers pays, divers secteurs et différentes régions. En 2008, elle collaborait avec quatre pays; d'ici 2013, le nombre de pays bénéficiaires aura plus que décuplé.

À côté de l'aide au développement ordinaire consacrée à la réponse au changement climatique, l'AMCC compte aussi sur des financements nouveaux et supplémentaires, à savoir les financements à mise en œuvre rapide promis lors de la quinzième Conférence des Parties

de la CCNUCC à Copenhague, en 2009. Ils ont contribué à l'expansion rapide de l'initiative. Il convient d'apporter la preuve que ces financements donnent des résultats sur le terrain dans les pays et régions soutenus par l'AMCC.

Dans ce contexte, chaque programme de l'AMCC est identifié et formulé dans le cadre d'un calendrier extrêmement serré. Les programmes sont par nature complexes et font intervenir un grand nombre d'acteurs, tandis que l'AMCC doit assurer la complémentarité avec les interventions en cours, mobiliser les partenaires et favoriser l'appropriation par les pays partenaires dans des délais relativement courts.

Les pays bénéficiaires sont des PMA et des PEID confrontés à des défis tels que la vulnérabilité au climat ou le faible niveau des capacités – les raisons mêmes pour lesquelles ils ont été sélectionnés au départ pour bénéficier d'un appui. Les capacités limitées contribuent dès lors au défi – de même que le niveau d'ambition de l'AMCC.

Beaucoup de programmes financés par l'AMCC sont axés sur le renforcement institutionnel et

l'intégration, des aspects essentiels pour bien préparer les pays en développement à faire face aux conséquences du changement climatique, mais qui sont moins visibles et qui produisent moins vite des avantages que les interventions du type « infrastructures », telles que la construction d'une école ou d'une route. L'intégration du changement climatique dans les politiques nationales passe, par exemple, par une action de sensibilisation à tous les niveaux de la société, ce qui est fondamentalement un processus à long terme.

Tous ces défis de taille ont été pris en compte dans le cadre d'une approche qui met l'accent sur la coopération, l'apprentissage au fil des expériences et le partage de connaissances. Ceci permet de veiller à ce que les expériences acquises et les réalisations engrangées éclairent le développement de l'AMCC et la poursuite de la lutte mondiale engagée contre le changement climatique. Les résultats peuvent également contribuer à éclairer la mise au point d'un accord climatique postérieur à 2012, et venir en appui aux activités de la CCNUCC et du Protocole de Kyoto.



L'AMCC continue d'étendre son aide en faveur des pays en développement, et recherche de nouveaux financements afin de poursuivre sur sa lancée.

Tracer la voie d'un développement compatible avec le climat

L'UE est bien placée pour aider les pays en développement à répondre aux effets du changement climatique, étant donné son rôle majeur dans le développement et la politique climatique mondiale, le vaste éventail d'outils et d'instruments dont elle dispose et sa présence étendue dans les pays en développement.

L'AMCC fait bouger les choses en mettant en évidence les liens entre adaptation au changement climatique et développement, et en s'assurant que les pays et les régions aux quatre coins de la planète reçoivent l'aide dont ils ont besoin pour faire face à ce problème. En agissant de la sorte, l'UE contribue également à la lutte contre la pauvreté et à la réalisation des OMD, compte tenu du lien qu'elle établit entre le changement climatique et les processus de développement des pays partenaires.

Le changement climatique étant inextricablement lié au développement, et les pays les plus vulnérables étant confrontés à des problèmes d'accès aux financements liés au climat et d'absorption de ces financements, l'AMCC applique les principes d'efficacité de l'aide établis par la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra, favorisant l'appropriation, l'alignement, l'harmonisation, les résultats et la responsabilité mutuelle.

Tant les financements existants que les nouveaux financements liés au climat doivent respecter pleinement ces principes.

L'AMCC continue d'étendre son aide en faveur des pays en développement, et recherche de nouveaux financements afin de poursuivre sur sa lancée. Elle prépare actuellement onze nouveaux programmes dans les pays et les régions, tout en veillant à ce que les enseignements tirés des interventions précédentes soient intégrés dans les nouvelles. D'ici fin 2013, l'AMCC soutiendra plus de quarante programmes nationaux et régionaux dans le monde, pour un montant d'aide total de plus de 250 millions €.

Au fur et à mesure qu'elle se développe, l'AMCC continue à s'efforcer d'utiliser des approches innovantes et efficaces en matière de changement climatique, telles que l'intégration et l'appui budgétaire, et encourage l'intégration durable du changement climatique tant au niveau national que dans la coopération au développement de l'UE.

L'AMCC veille également à ce que l'apprentissage au fil des expériences fasse partie intégrante du processus, et que les connaissances acquises soient partagées entre les pays et régions et avec les partenaires

du développement. Le réexamen prévu pour 2012 donnera une idée plus précise des réalisations et des domaines prioritaires pour l'avenir.

Tandis que l'UE se prépare à son prochain cycle de programmation, l'un des axes importants consistera à renforcer l'intégration du changement climatique dans l'aide ordinaire de l'UE et les programmes géographiques. Cela peut se faire en recourant à l'utilisation de profils environnementaux et du changement climatique, en réalisant des évaluations environnementales et climatiques, en intégrant le changement climatique dans les documents de stratégie régionaux et nationaux, et en mettant l'accent sur le changement climatique dans les programmes indicatifs nationaux, sur base des besoins et des priorités des pays partenaires.

Le changement climatique est une question complexe, qui modifie le paysage du développement. Si nous parvenons à l'inscrire au cœur des stratégies et des politiques nationales, nous obtiendrons des résultats durables et les pays les plus vulnérables pourront progressivement évoluer vers un développement compatible avec le climat, dans l'intérêt de tous.

Abréviations et acronymes

AFD: Agence française de développement

AMCC: Alliance mondiale contre le changement climatique

ASEM: Rencontre Asie-Europe

BAfD: Banque africaine de développement

CARICOM: Communauté des Caraïbes

CARIFORUM: Forum des Caraïbes

CCCCC: Centre sur le changement climatique de la Communauté des Caraïbes

CdP: Conférence des Parties

CE: Commission européenne

CEDEAO: Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest

CENUA: Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

CILSS: Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse

CCNUCC: Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

COMESA: Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe

Danida: Coopération au développement du Danemark, sous l'égide du Ministère des affaires étrangères

GIEC: Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat

GIZ: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (société allemande de coopération internationale)

IACC: Initiative d'adaptation au changement climatique

MDP: Mécanisme de développement propre

MRC: Commission du bassin du Mékong

NU: Nations Unies

OMD: Objectifs du Millénaire pour le développement

ONG: Organisation(s) non gouvernementale(s)

OSC: Organisation(s) de la société civile

PANA: Programme(s) d'action nationa(l)(ux) d'adaptation

PEID: Petits États insulaires en développement

PMA: Pays les moins avancés

PNUD: Programme des Nations Unies pour le développement

PTOM: Pays et territoires d'outre-mer

REDD: Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts

RRC: Réduction des risques de catastrophe

SPC: Secrétariat de la Communauté du Pacifique

SPREP: Secrétariat du Programme régional du Pacifique pour l'environnement

UA: Union africaine

UE: Union européenne

UPS: Université du Pacifique Sud

L'Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC) est une initiative de l'Union européenne qui vise à renforcer le dialogue et la coopération dans le domaine de la lutte contre le changement climatique avec les pays en développement les plus vulnérables. L'AMCC concentre ses efforts sur les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, qui sont souvent les plus touchés par le changement climatique, mais qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour y faire face.

Ce qui distingue l'AMCC d'autres initiatives, c'est l'accent mis sur des moyens innovants et efficaces de mettre en œuvre l'aide liée au changement climatique et de répondre aux besoins des pays partenaires en matière de capacités. Cet engagement se traduit dans le choix d'approches et de méthodes de mise en œuvre, telles que les programmes d'appui aux politiques sectorielles, l'accent mis sur l'intégration du changement climatique et l'appui budgétaire, qui assurent l'alignement sur les priorités des pays en développement, le recours aux systèmes nationaux, le renforcement à long terme des capacités, l'appropriation et la durabilité des interventions.

Avec l'aide de l'AMCC, les pays partenaires mettent en place, sur le terrain, des programmes de réponse au changement climatique; intègrent le changement climatique dans leurs stratégies nationales et sectorielles; œuvrent à la réduction de la déforestation et des risques de catastrophes; et adoptent une agriculture adaptative et des énergies propres.

Entre 2008 et 2011, l'AMCC a apporté un appui financier de plus de 200 millions € à plus de 30 programmes nationaux et régionaux dans les Caraïbes, en Afrique, en Asie et dans le Pacifique. En 2012 et 2013, 11 pays et régions supplémentaires devraient bénéficier du soutien de l'AMCC.

Cette publication présente des exemples d'interventions financées par l'AMCC, ainsi que les premiers résultats et enseignements qui en découlent.

**Alliance mondiale contre
le changement climatique (AMCC)**
Courriel: info@gcca.eu



République
de Chypre



République
d'Irlande



République
tchèque



République
d'Estonie



Royaume de
Suède

www.gcca.eu